Comité de Pilotage
Programme Re-sources du Cébron

Bilan des actions 2023
Programme d'actions 2024

22 avril 2024



CONTRAT 2023-2025 VALIDE ET SIGNE

- Poursuite de la stratégie 2020-2022 basée sur :

❑ **Couvrir tous les sols du bassin versant** notamment par :

- les prairies de longue durée et accompagner les éleveurs qui les valorisent et œuvrent pour réduire leurs intrants et cherchent une meilleure autonomie
- Les couverts végétaux et leurs valorisations

❑ **Protéger zones sensibles** : **les ruisseaux, bordures de la retenue du Cébron**

❑ **Contribuer à la structuration de projets de territoire :**
- favorables à la qualité de l'eau,
- permettant l'équilibre du paramètre phosphore sur le bassin

Présentation en CLE du SAGE Thouet le 08 novembre 2022



Objectifs qualité eau brute à la prise d'eau

Paramètre	Objectif CT 2020-2025	2023
Matières organiques (COT)	**C° Moy < 12 mg/l** (Norme à 10 mg/l, régime dérogatoire)	**Objectif non atteint** **C° Moy 2023 : 13,3 mg/l** **C° Max 2023 : 17 mg/l**
Phosphore Total	**C° Moy < 0,08 mg/l**	**Objectif non atteint** **C° Moy 2023 : 0,11 mg/l** **C° Max 2023 : 0,26 mg/l**
Pesticides	**C° < 0,1 µg/L par molécule** **C° < 0,5 µg/L pour la somme des molécules**	**Objectif non atteint** **C° Max somme 2023 : 1,35 µg/l (toutes molécules), 0,22µg/l (molécules pertinentes)** **1 échantillon uniquement avec 1 molécule > à 0,1µg/l parmi les molécules pertinentes**
Nitrates	**C° Moy <10 mg/l**	**Objectif atteint** **C° Moy 2023 : 10 mg/l** **C° Max 2023 : 26,10 mg/l**

Fiche Re-Sources 2023
Qualité Eaux Brutes
CEBRON

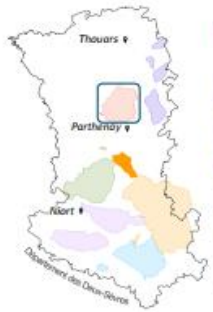

Le programme Re-Sources régional et le contrat local 2023-2025

Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau naturellement potable et des changement de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés « prioritaires ».

La prise d'eau du Cébron faisant partie de ces ressources stratégiques, la SPL des eaux du Cébron pilote sur ce territoire la démarche Re-Sources via un contrat territorial actuellement défini pour la période 2023-2025.

L'Aire d'Alimentation De La Prise D'Eau du Cebron

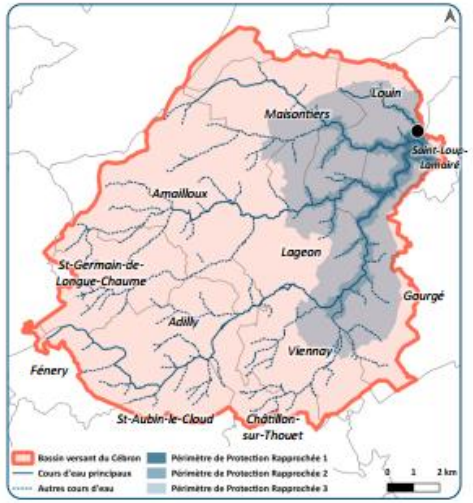

Captage du Cébron

- Superficie du territoire : 16300 ha
- SAU : 13 500 ha
- 200 exploitations concernées
- Polyculture-élevage majoritaire
- Collectivité porteuse du Contrat territorial : SPL Cébron
- Ressource : le Cébron
- Quantité d'eau prélevée pour l'eau potable : 7,7 Mm³/an
- Alimentation de 140 000 habitants

Le fonctionnement hydrogéologique

Le bassin versant se situe sur la bordure Sud-Est du Massif Armoricain. **La retenue d'eau du Cébron est alimentée uniquement par les eaux superficielles,** par ruissellement. Le réseau superficiel est dense avec près de 150 kms de ruisseaux (9 m linéaire/ha) et plus de 1000 plans d'eau (7,5 plans d'eau/km2).

Il s'agit d'un territoire rural et bocager avec plus de 65% de la SAU en prairies et un maillage de haies important.(≈130 ml/ha). **Cette occupation du sol (prairies/haies) est favorable à la qualité de l'eau car elle réduit les risques d'érosion et l'utilisation d'intrants.**

Si les concentrations en nitrates de la ressource sont relativement faibles, **l'eutrophisation y est très marquée** avec l'efflorescence annuelle de cyanobactéries. La présence de quelques molécules phytosanitaires est observée toute l'année.

Qualité des Eaux Brutes De La Prise D'Eau CEBRON

Evolution des concentrations en Phosphore Total

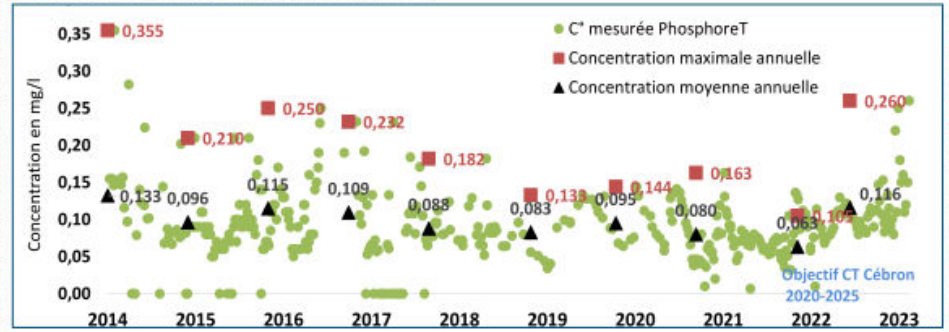

Suivi des concentrations en phosphore à la prise d'eau depuis 2014

L'année 2023 a vu une remontée des concentrations en phosphore avec une moyenne annuelle à 0,11 mg/L et un maximum de 0,26mg/l en décembre. Cette remontée peut être expliquée par une pluviométrie intense tout au long de l'automne 2023 (aussi pluvieux que la totalité de l'année 2022). Sur la période octobre à décembre 2023, la pluviométrie est très supérieure à la moyenne 2014-2022 (+80%)

Suivi des concentrations en molécules Phytosanitaires

Les détections de molécules phytosanitaires sont récurrentes à la prise d'eau, par conséquent un traitement curatif est indispensable pour potabiliser l'eau. Les herbicides et leurs métabolites (issus de la dégradation d'une molécule mère) sont les molécules les plus fréquemment détectées.

Zoom sur les molécules au dessus de l'objectif du contrat (0,10 µg/L) :

Métabolites de dégradation du **S-Métolachlore et du Métazachlore** composant de nombreux désherbants pour cultures de printemps (Amplitec, Calibra, Camix..) et désherbants sur colzas (Alabama, Novall Gold, Catamax, Springbok, Sultan, ...)

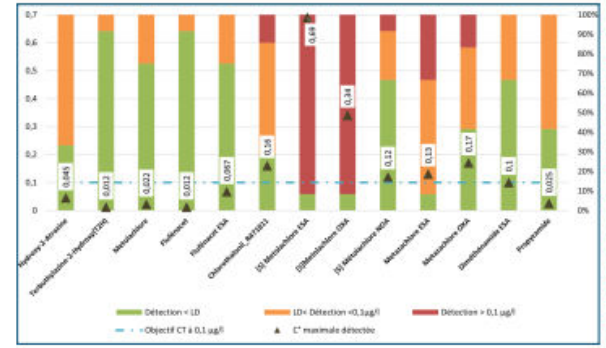

Pourcentage de détection et concentration maximale des molécules détectées - Suivi 2023

Le **Chlorothalonil** a été mis sur le marché en 1970 , composant de nombreux produits fongicides pour céréales, légumes..Il n'est plus autorisé depuis 2020. Le métabolite R471811 est largement détecté dans les ressources en eau de l'ouest de la France. Il n'a été détecté qu'1 fois au-delà de 0,1 µg/L dans la ressource d'eau brute Cébron en 2023.

Le métabolite ESA du S-Métolachlore est présent quasi systématiquement à une concentration supérieure à 0,10 µg/L; le traitement curatif des produits phytosanitaires est donc nécessaire et ne permet pas toujours une élimination à 100 % de sa présence en eau traitée (traces inférieures à 0,06 µg/l).

Pour toute information, contactez-nous :

Service Bassin versant
Mélissa ROCHE
bassinversant@spl-cebron.fr
07 85 52 05 11

Le Programme Re-Sources est financé par :

Suivi qualité des eaux sur les ruisseaux du bassin versant

- Suivi **analytique mensuel de la physico chimie** des ruisseaux alimentant la retenue du Cébron

- Recherche périodique de **pesticides** et perturbateurs endocriniens : printemps (mars à juin); automne (octobre à décembre) sur la **station du ruisseau du Cébron**

- Suivi des **développements de blooms de cyanobactéries** dans la retenue – de mai à octobre

Les stations de suivi de la qualité des eaux

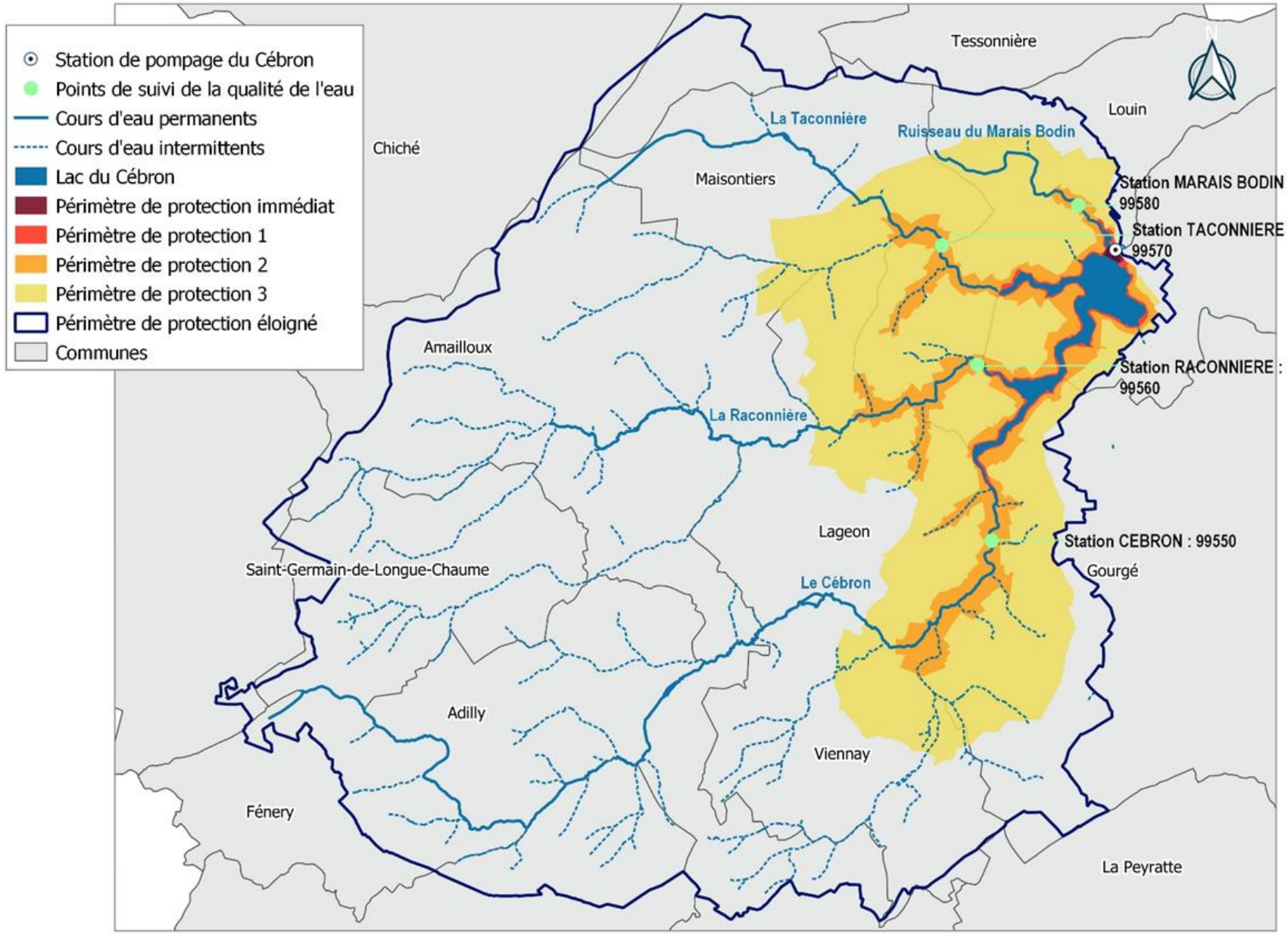

Les stations de suivi de la qualité des eaux

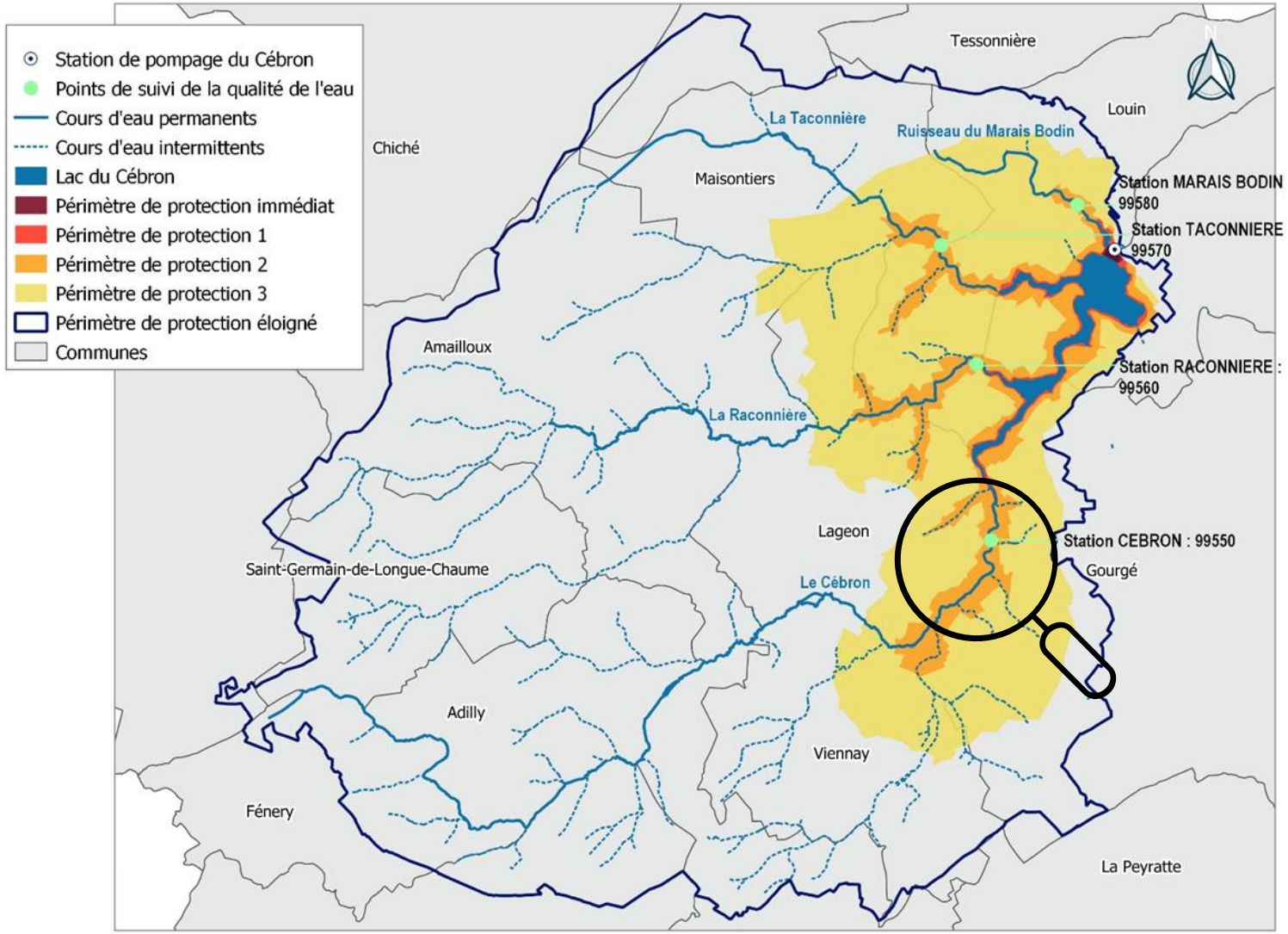

Seuil des Ballastières – RD 137



- **Régime hydrologique « torrentiel » avec des variations de débits fortes entre les saisons**

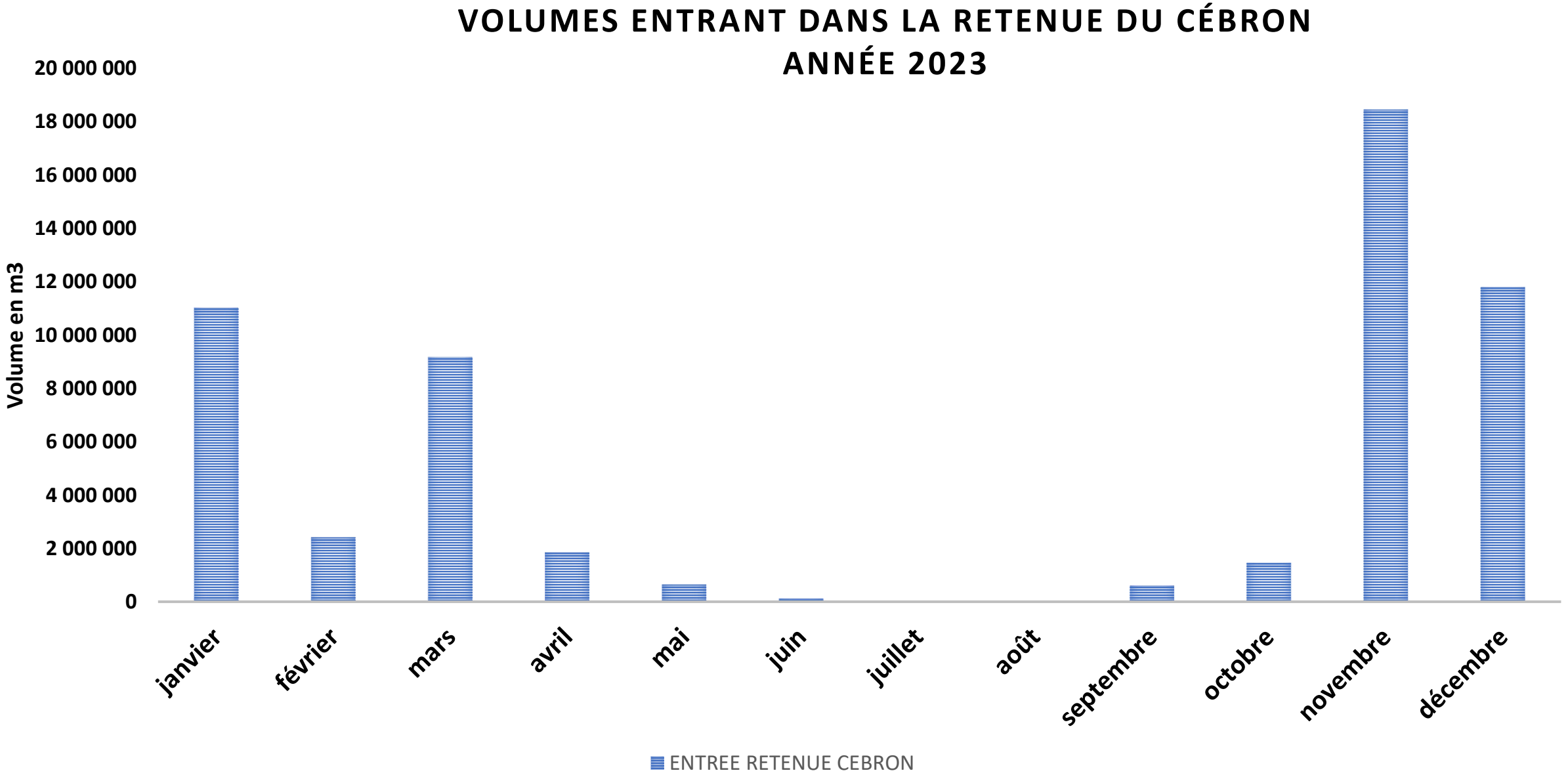

- **Régime hydrologique : fortes variations interannuelles**

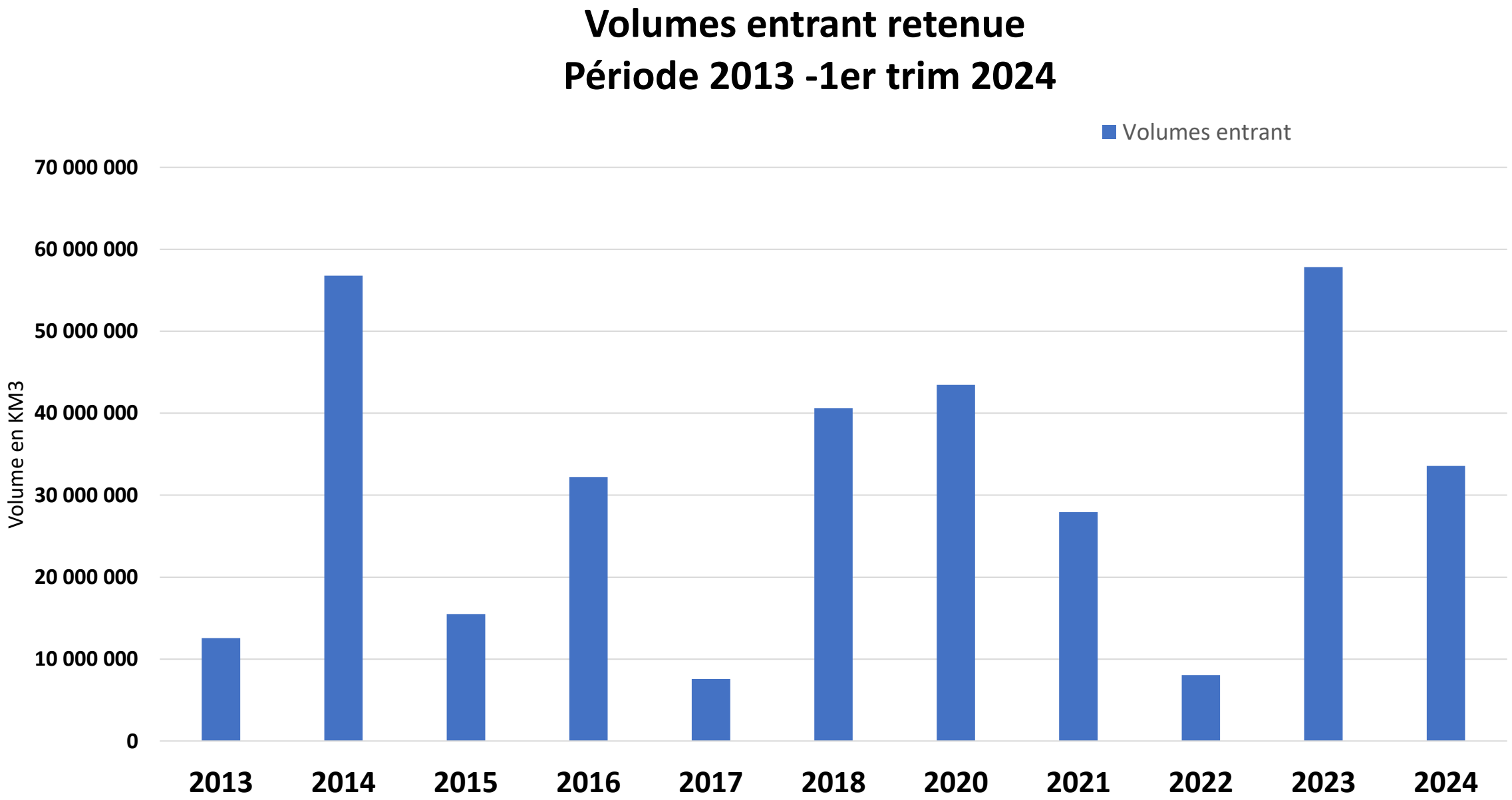

- **Carbone Organique TOTAL** - Station 99550 : Ruisseau du Cébron, amont retenue du Cébron

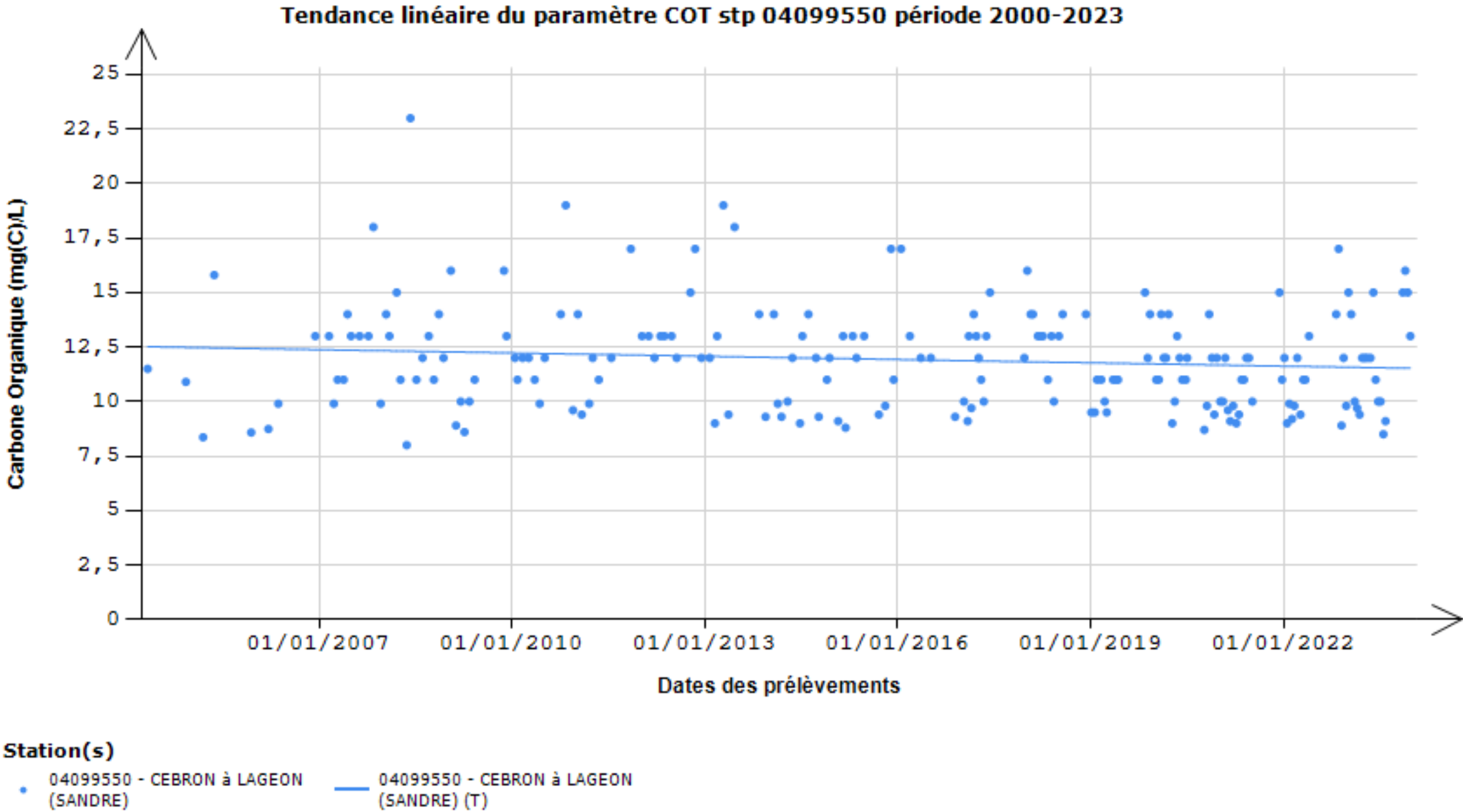

Carbone Organique TOTAL – 4 ruisseaux

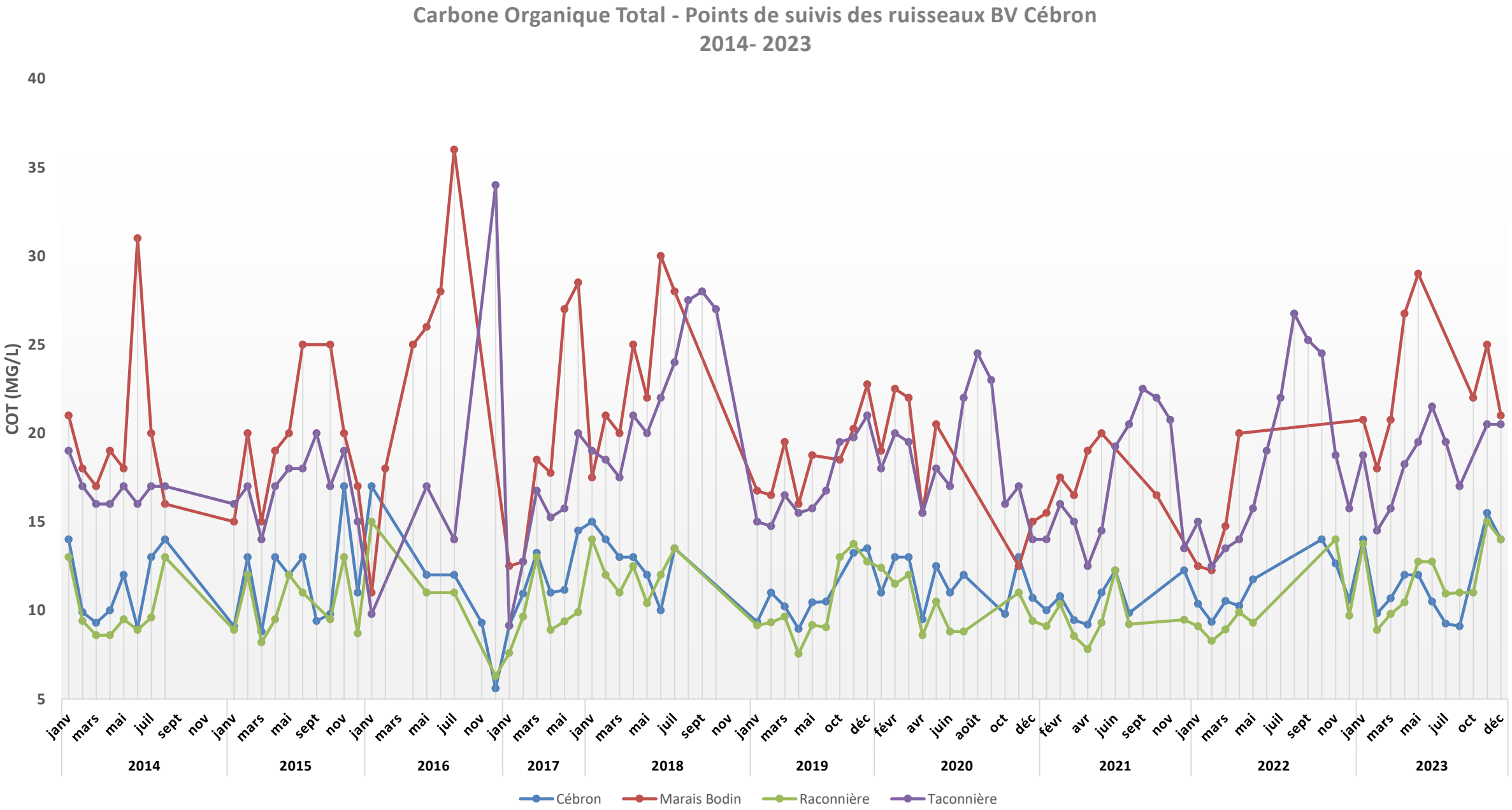

Carbone Organique TOTAL – A la prise d'eau brute

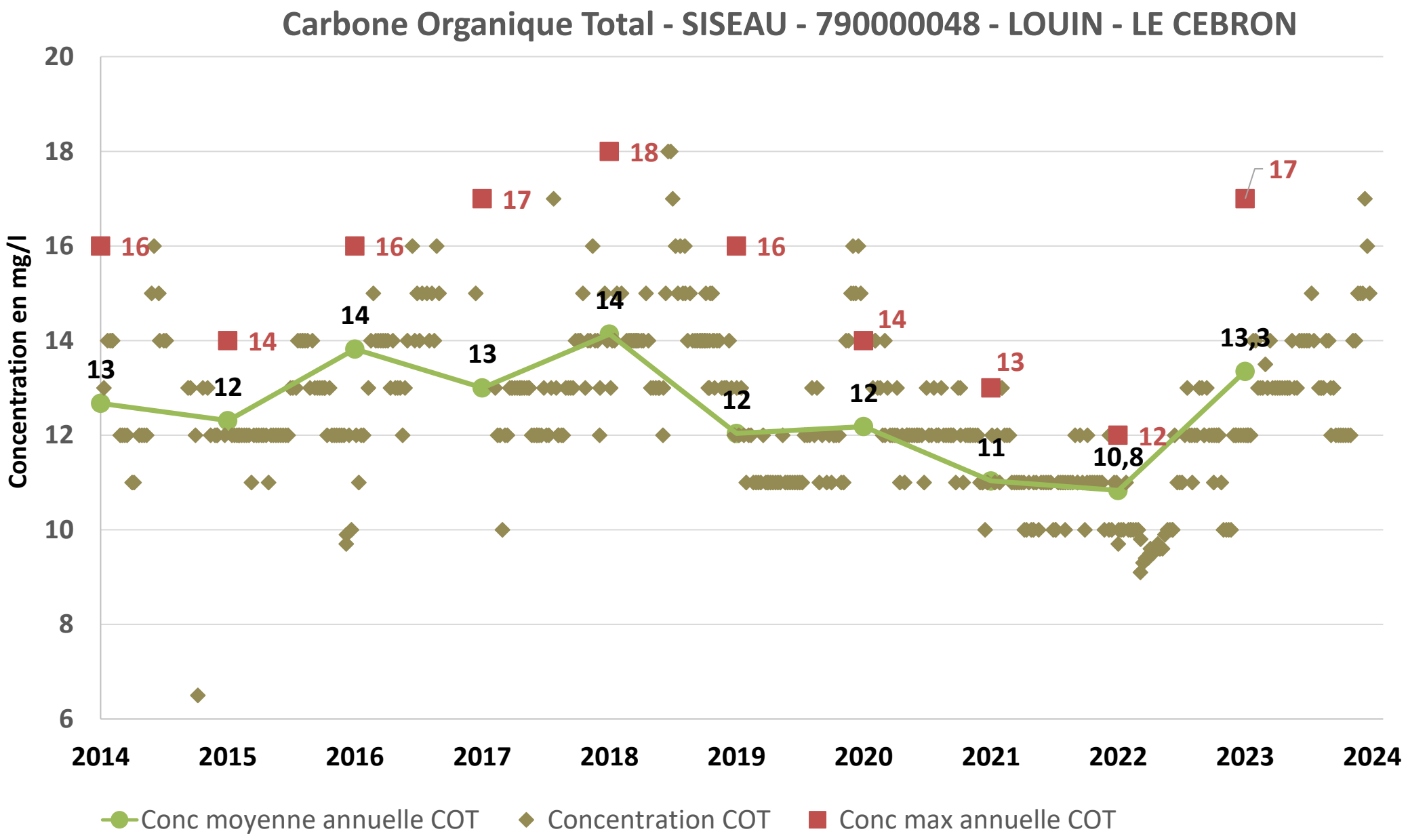

- **Nitrates** Station 99550 : Ruisseau du Cébron, amont retenue du Cébron

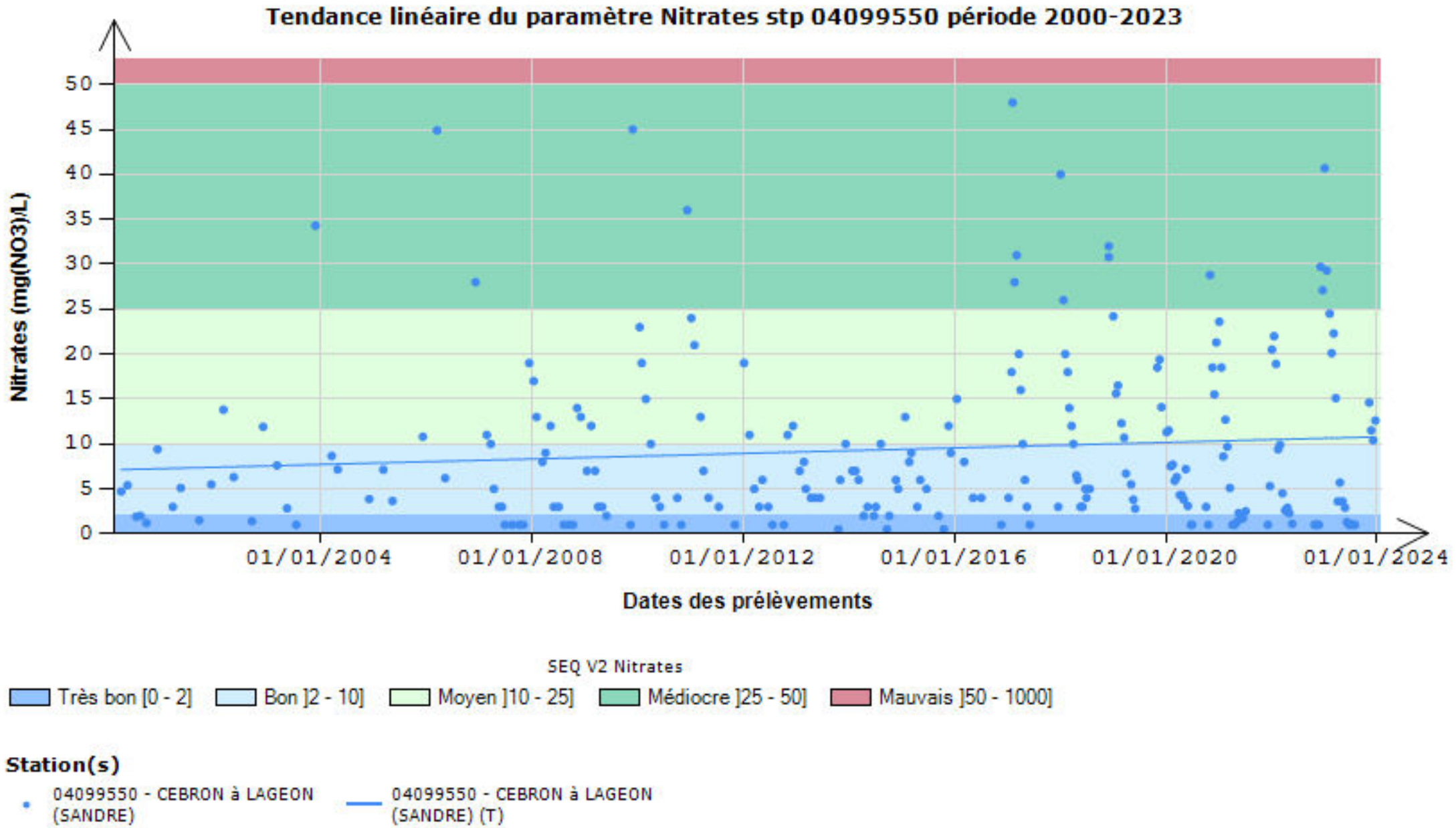

- **Nitrates** – 4 ruisseaux

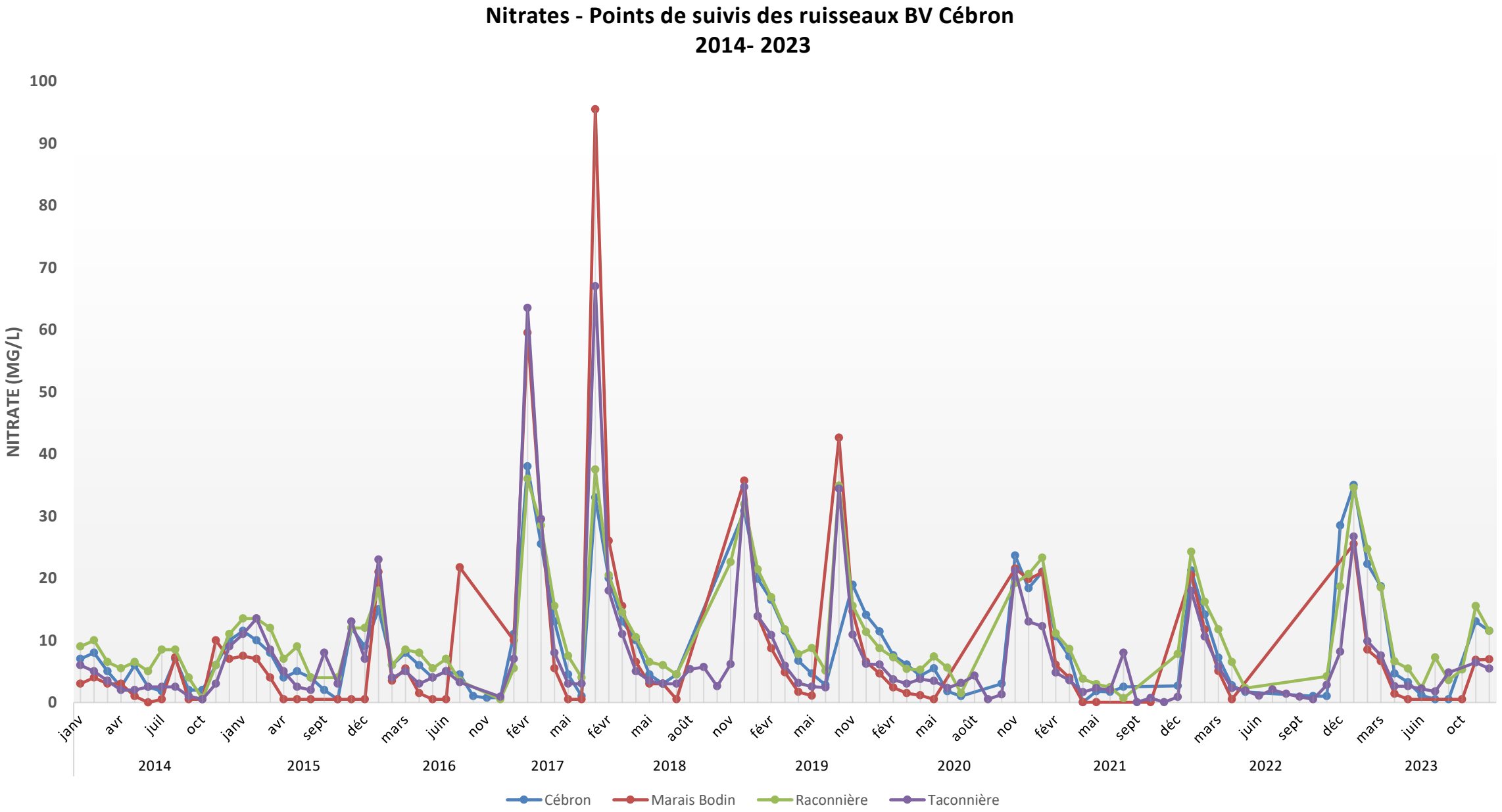

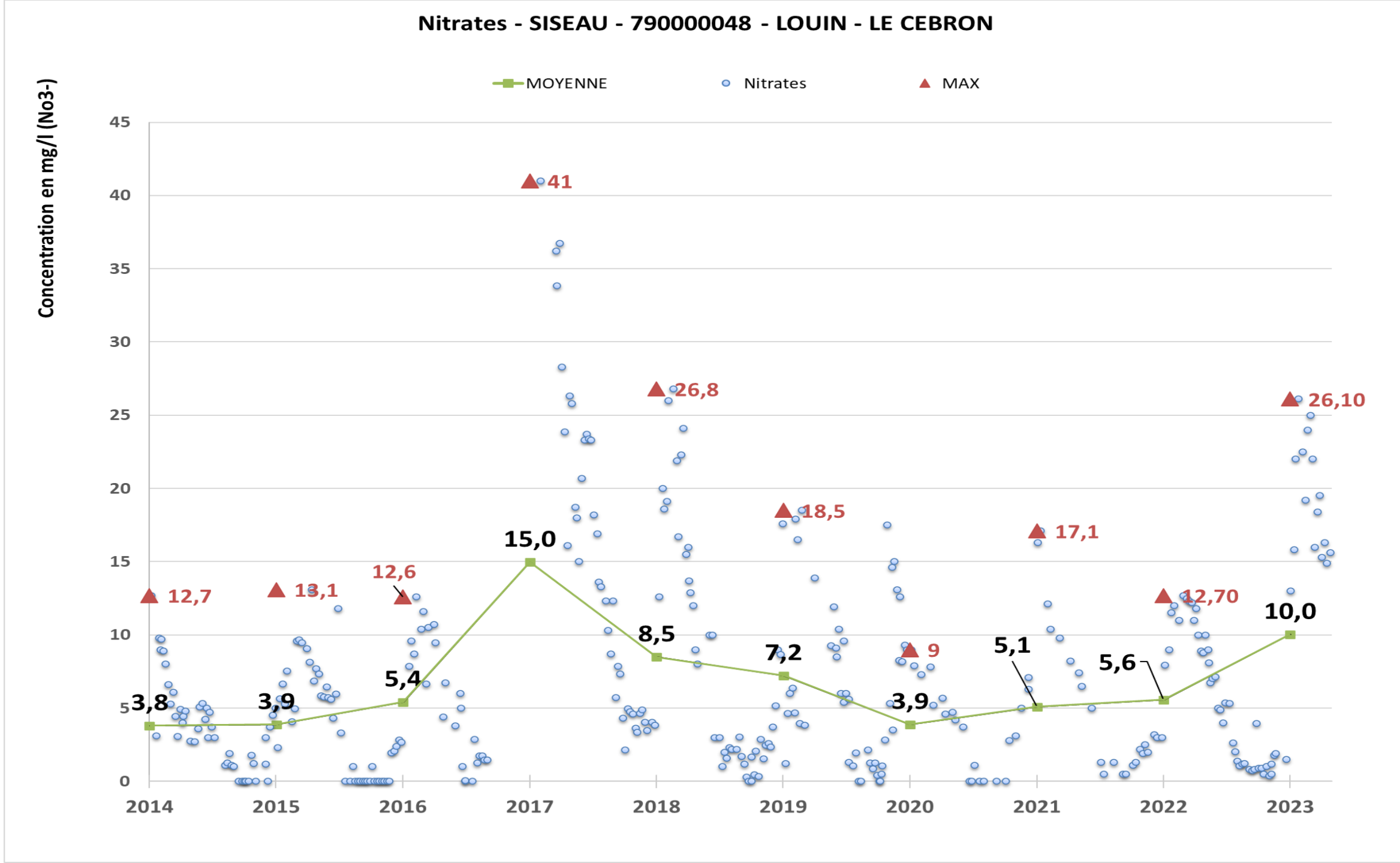
Nitrates - SISEAU - 790000048 - LOUIN - LE CEBRON
MOYENNE
Nitrates
MAX
Concentration en mg/l (No3-)
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
12,7
13,1
12,6
41
26,8
18,5
9
17,1
12,70
26,10
3,8
3,9
5,4
15,0
8,5
7,2
3,9
5,1
5,6
10,0

- **Phosphore TOTAL-** Station 99550 : Ruisseau du Cébron, amont retenue du Cébron

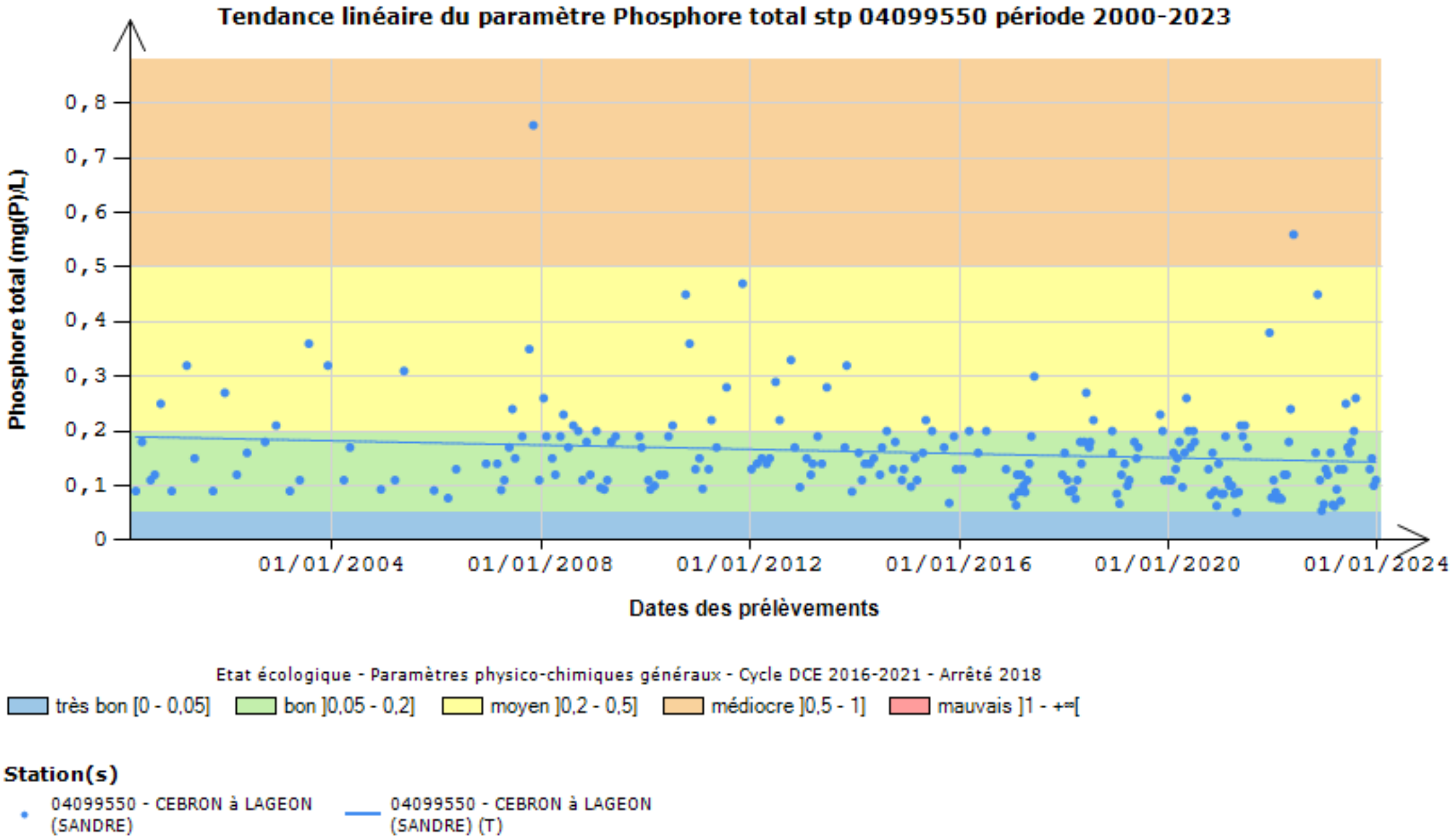

- **Phosphore TOTAL-** Station 99560 : Ruisseau du Cébron, amont retenue du Cébron

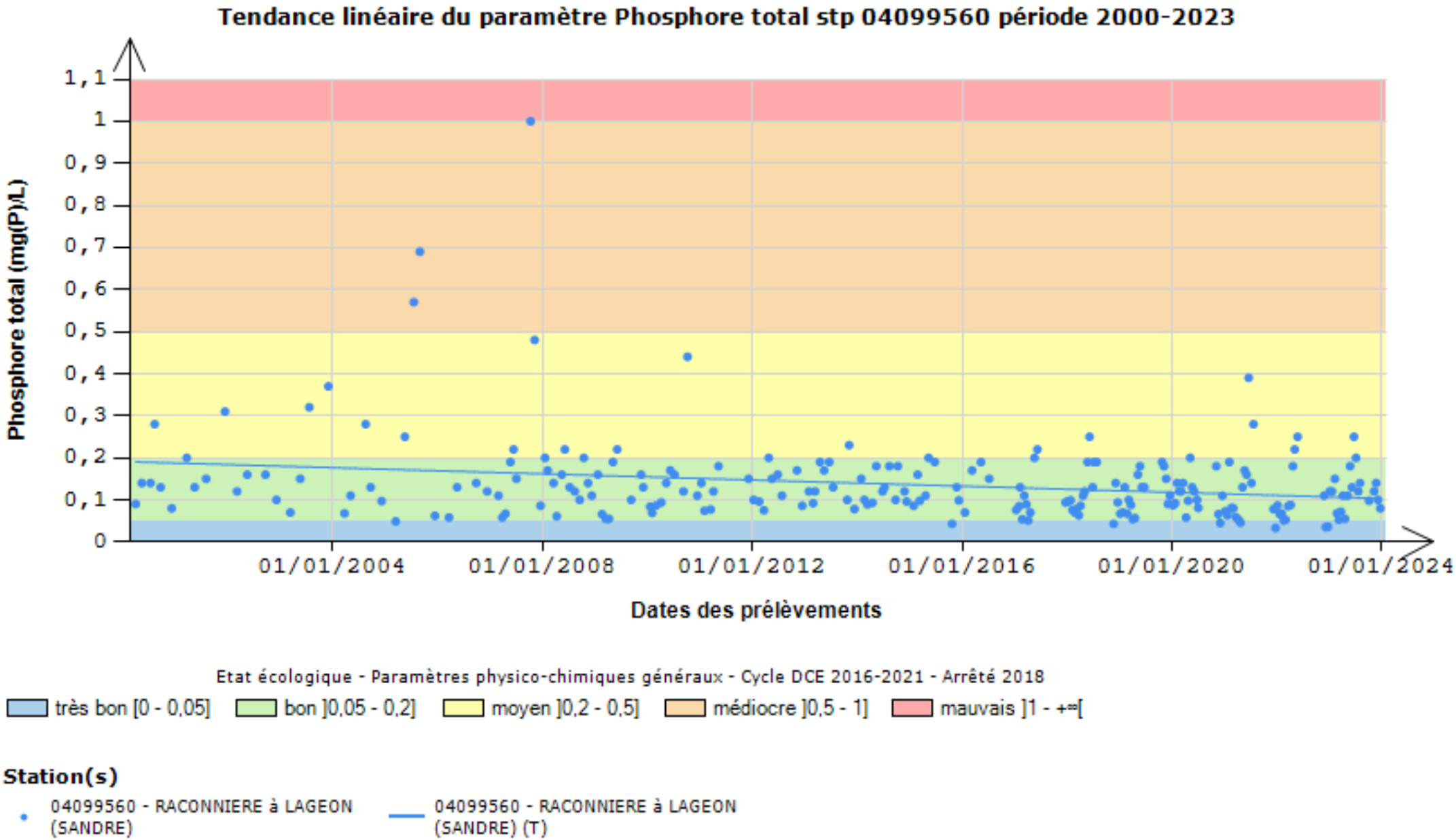

Phosphore Total - Points de suivis des ruisseaux BV Cébron 2014-2023

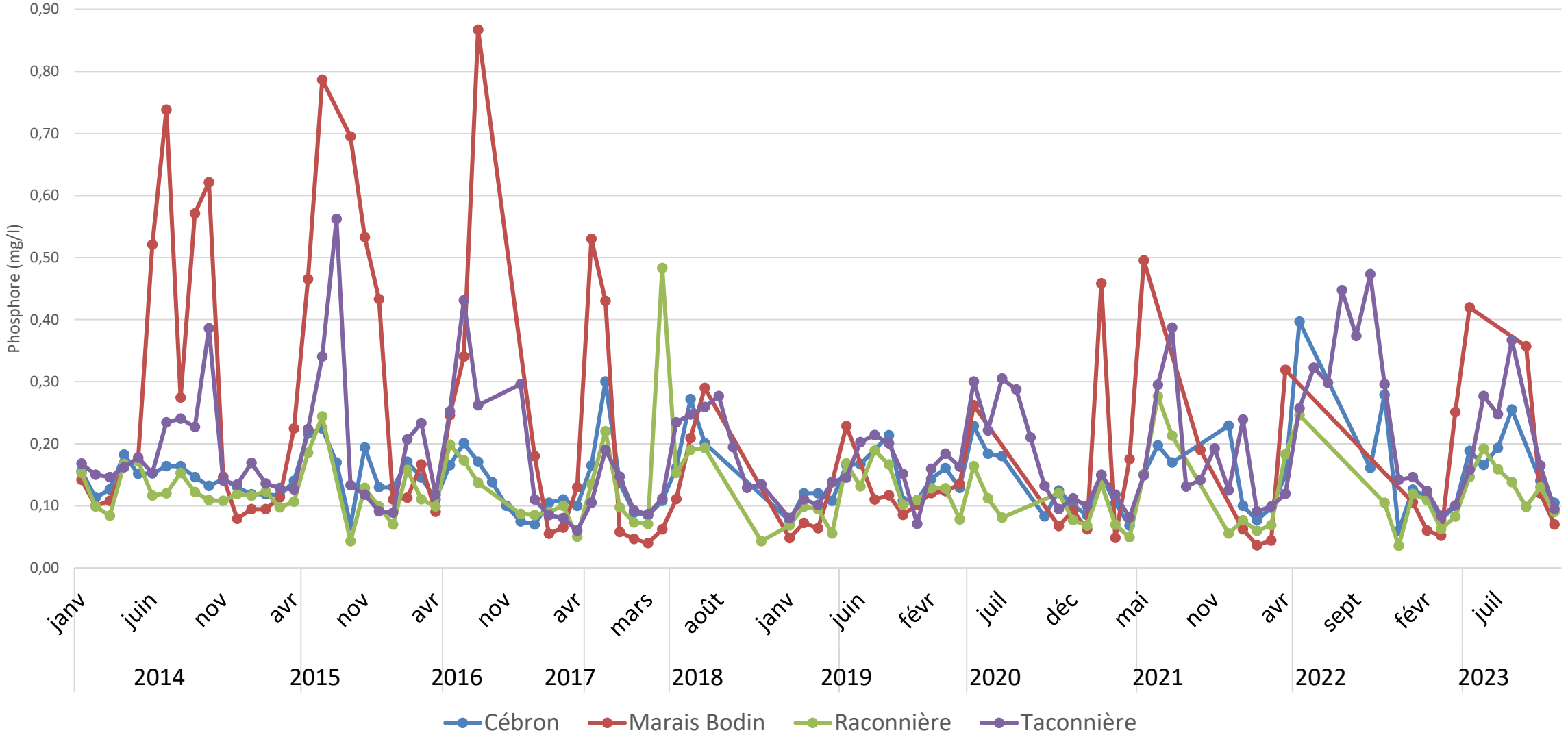

- **Phosphore TOTAL-** A la prise d'eau brute

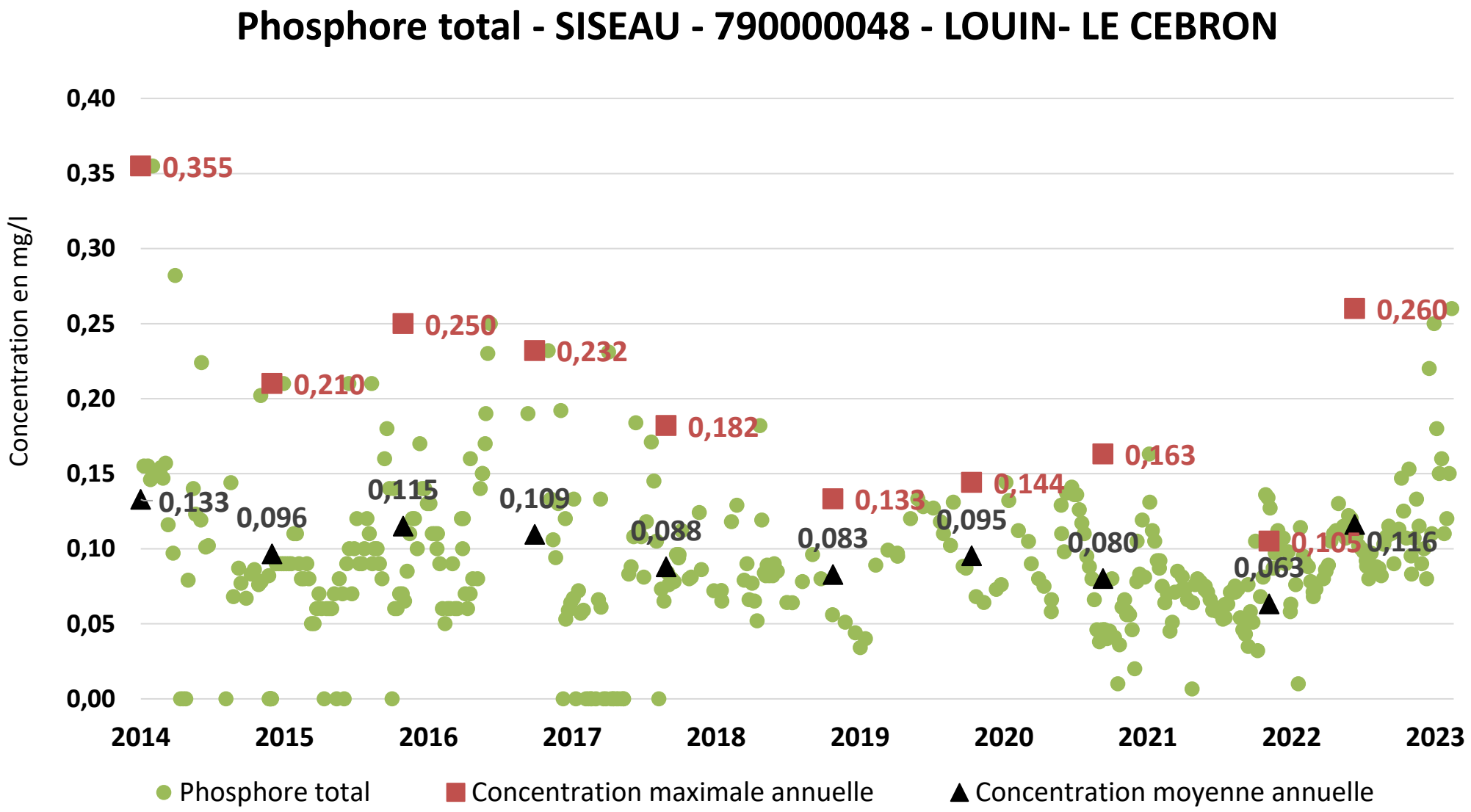

- Suivi des blooms algaux - Dénombrement chaque semaine en eau brute (à la prise d'eau brute)

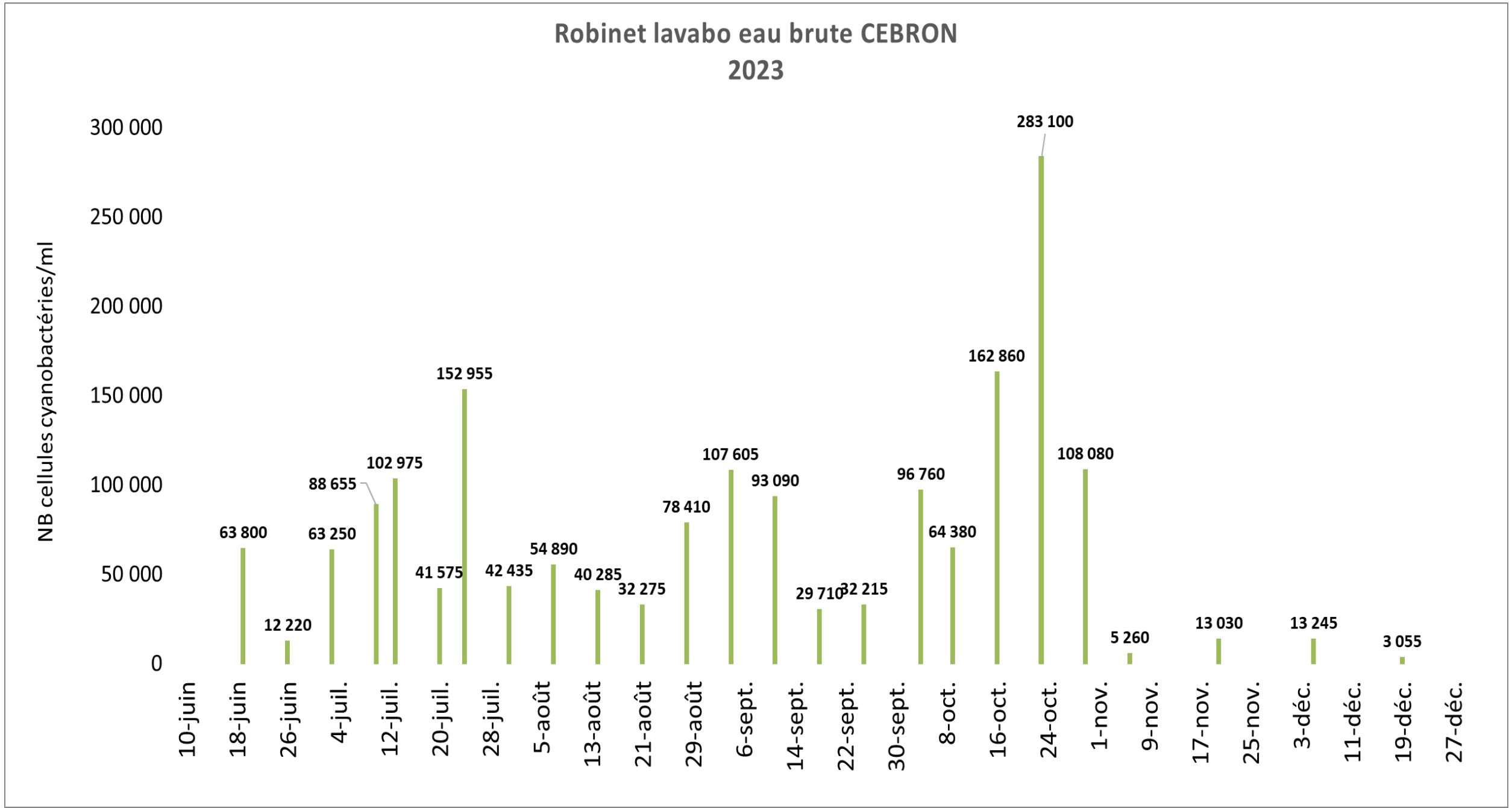

- Suivi des blooms algaux – Dénombrement chaque semaine en eau brute (à la prise d'eau)

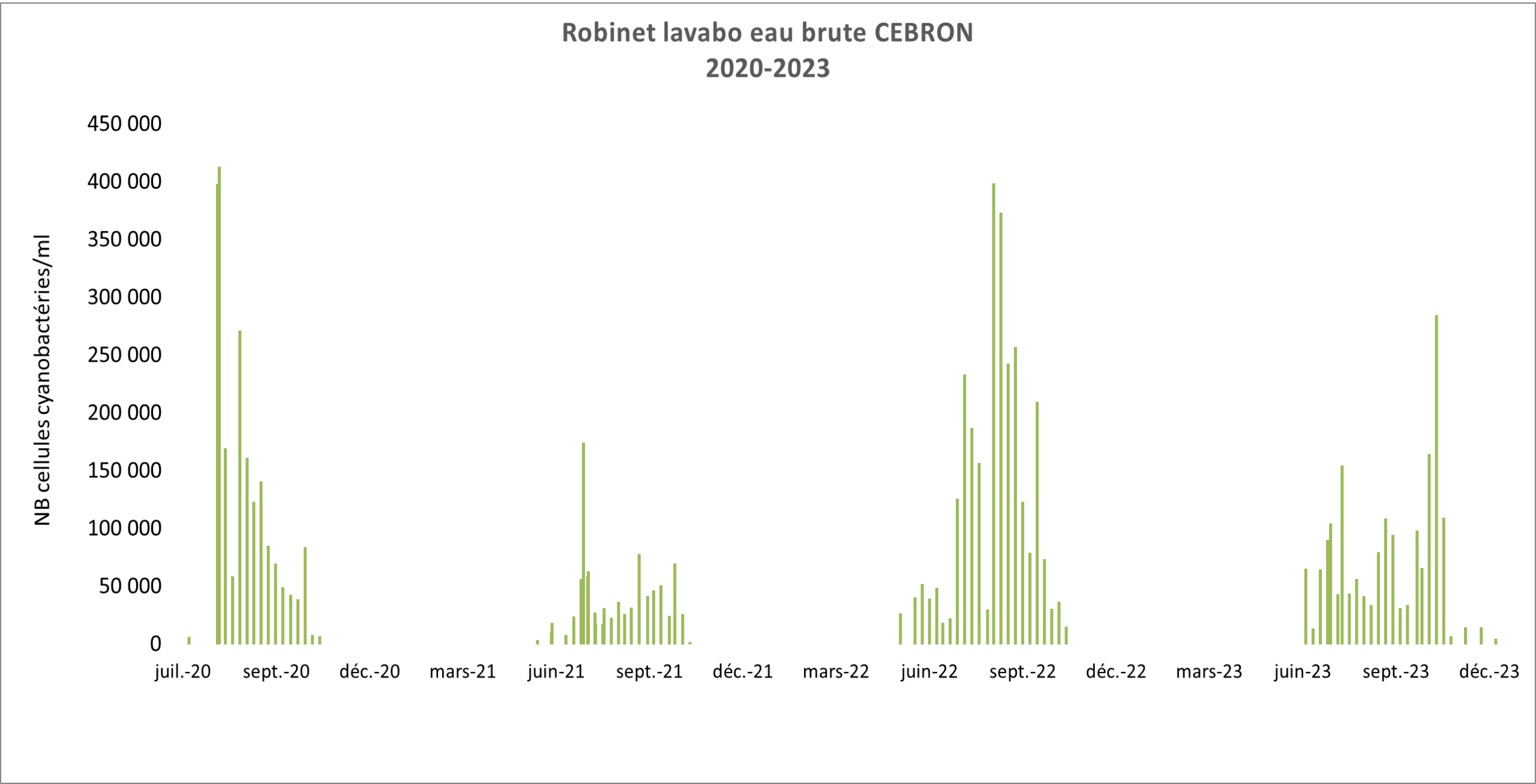

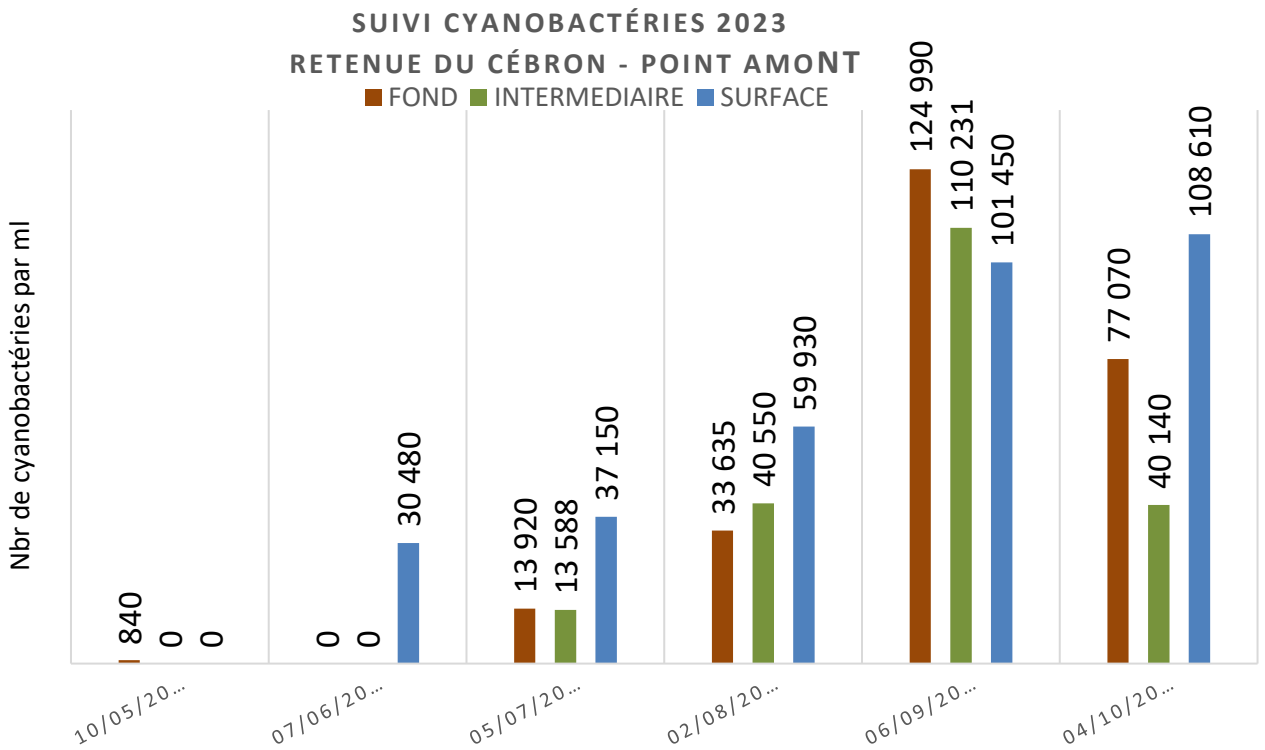
SUIVI CYANOBACTÉRIES 2023
RETENUE DU CÉBRON - POINT AMONT
FOND
INTERMEDIAIRE
SURFACE
Nbr de cyanobactéries par ml
840
0
0
0
0
30 480
13 920
13 588
37 150
33 635
40 550
59 930
124 990
110 231
101 450
77 070
40 140
108 610
10/05/20...
07/06/20...
05/07/20...
02/08/20...
06/09/20...
04/10/20...

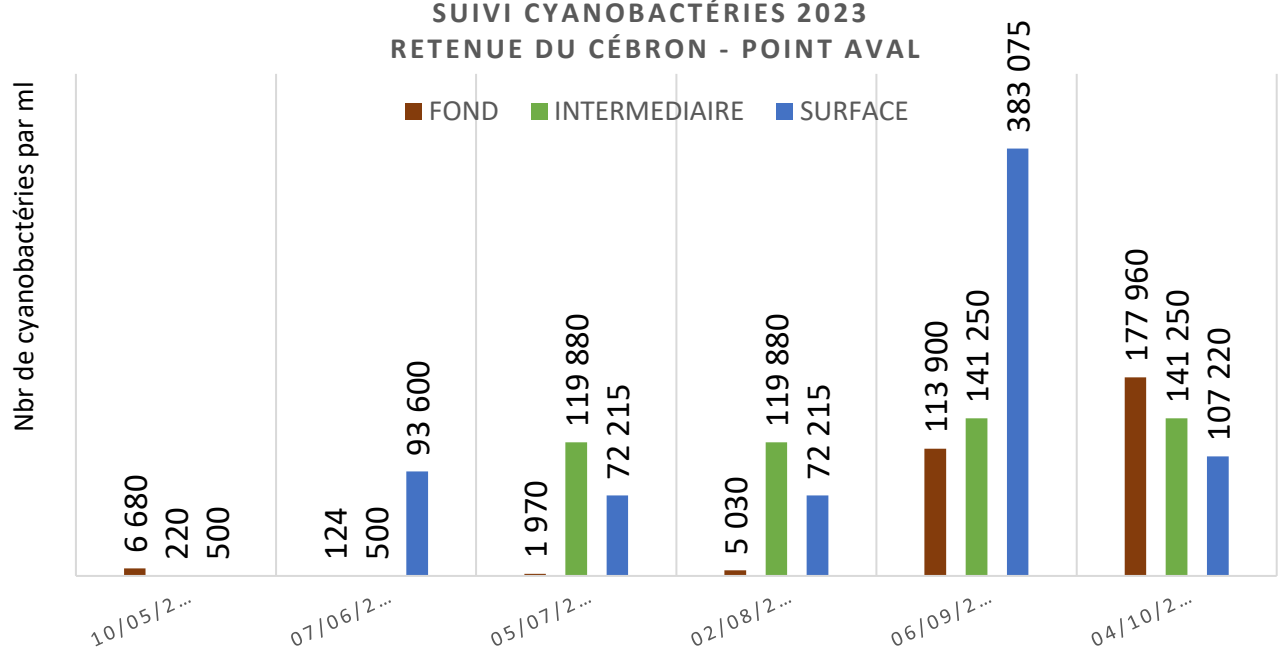
SUIVI CYANOBACTÉRIES 2023
RETENUE DU CÉBRON - POINT AVAL
FOND
INTERMEDIAIRE
SURFACE
Nbr de cyanobactéries par ml
6 680
220
500
124
500
93 600
1 970
119 880
72 215
5 030
119 880
72 215
113 900
141 250
383 075
177 960
141 250
107 220
10/05/2...
07/06/2...
05/07/2...
02/08/2...
06/09/2...
04/10/2...

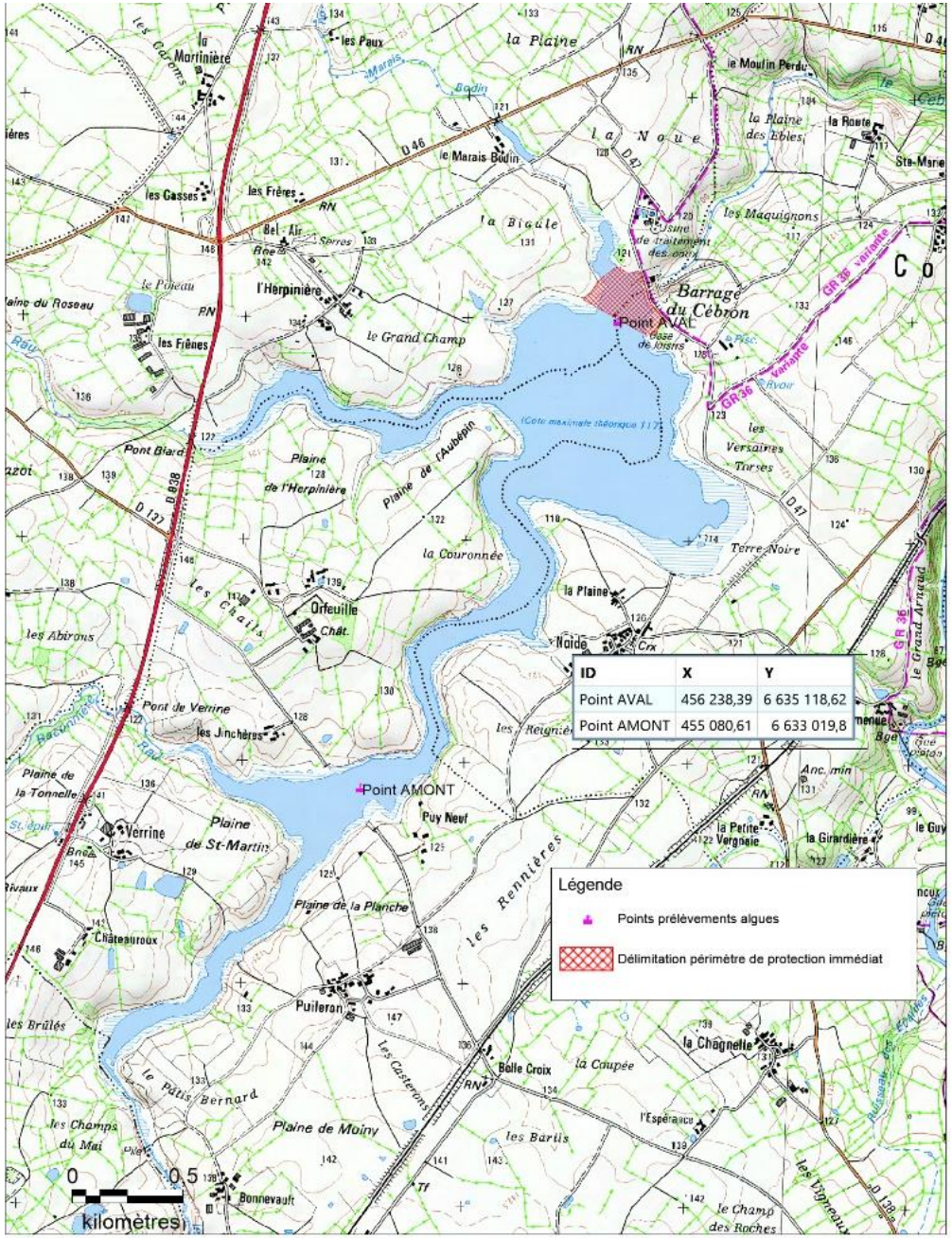
ID | X | Y
Point AVAL | 456 238,39 | 6 635 118,62
Point AMONT | 455 080,61 | 6 633 019,8
Légende
Points prélèvements algues
Délimitation périmètre de protection immédiat
Point AVAL
Point AMONT
Barrage du Cébron
0
0,5
kilomètres

- **Les cyanobactéries particulièrement bien adaptées aux caractéristiques du site du Cébron**







Les cyanobactéries au microscope (source :Consulteau - m Dupuis)

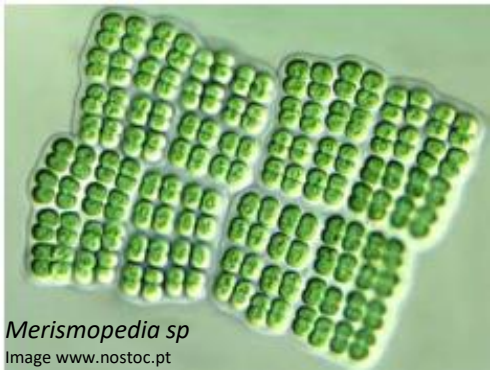
Merismopedia sp
Image www.nostoc.pt

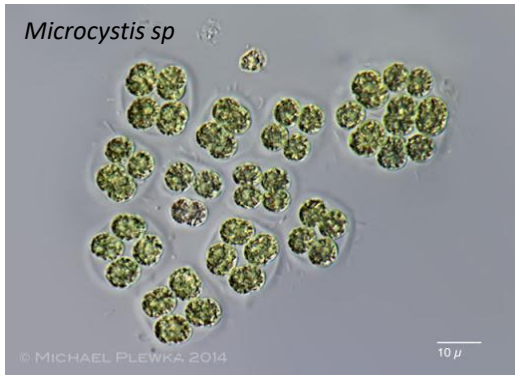

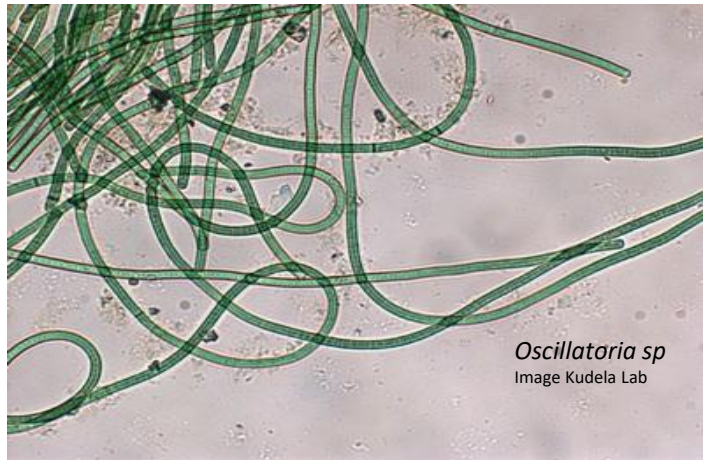
Oscillatoria sp
Image Kudela Lab

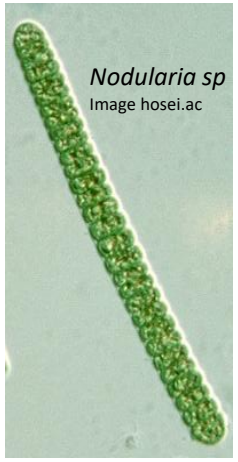
Nodularia sp
Image hosei.ac

La forme de la colonie influence **la flottabilité**,
=> **elles peuvent migrer verticalement de 10 mètres trois fois par jour** (Lavoie & al., 2007).

La morphologie en filament ou en colonie les rend **difficiles à brouter par le zooplancton** (Lévi et al, 2006).

Des vacuoles gazeuses qui servent de ballasts

Appelées aussi pseudovacuoles, **ces espaces vides sont remplis d'eau ou de gaz pour faire varier la flottabilité de la cellule**.

Bactéries capables de faire de la photosynthèse (comme des microalgues)

Les cyanobactéries possèdent des pigments photosynthétiques typiques des plantes, notamment de la chlorophylle-a et des caroténoïdes, mais aussi des pigments accessoires qui leurs sont propres : la phycocyanine (bleue), la phycoérythrine (rouge),

Les cyanobactéries : adaptées à des milieux extrêmement variés (source :Consulteau - m Dupuis)

Les cyanobactéries sont présentes dans la plupart des **habitats aquatiques ou terrestres**. Elles colonisent en **majorité les eaux douces.**
Dans les rivières calmes (lentiques) ou les lacs, les cyanobactéries planctoniques sont majoritaires et préfèrent la couche superficielle .

Les espèces planctoniques se développent dans l'ensemble de la colonne d'eau alors que les espèces benthiques se fixent sur les supports exposés au soleil (berges, zones peu profondes, plantes aquatiques).

Les cyanobactéries ont besoin d'une forte stabilité pour être plus compétitives, les eaux calmes, peu brassées ou à débit faible, leurs sont donc favorables. Les perturbations génèrent des changements dans la dominance des espèces et favorisent ainsi la richesse et la diversité spécifique (Barbiero et al. 1999).

La **température optimale** pour **les cyanobactéries est de 14 à 35°C**, c'est pour cela que les blooms se forment davantage en été et en automne

Le site du Cébron offre un habitat et des conditions de développement idéales aux cyanobactéries

- **Les cyanobactéries : adaptées à des milieux extrêmement variés (source :Consulteau - m Dupuis)**

- Une retenue « peu profonde »
- Ensoleillée
- Berges aux pentes douces, avec une strate herbacée rase
- Des eaux calmes en été, sans renouvellement
- Des eaux ayant circulé en amont dans d'autres plans d'eau (effet cascade)
- Une prise d'eau potable située à l'extrémité avale de la retenue, sous les vents d'orientation sud-ouest
- Des concentrations en phosphore disponible non limitante – bien supérieures à 0,05 mg/l



Réduire l'accès au phosphore disponible

- **Pesticides** - Station 99550 : Ruisseau du Cébron, amont retenue du Cébron

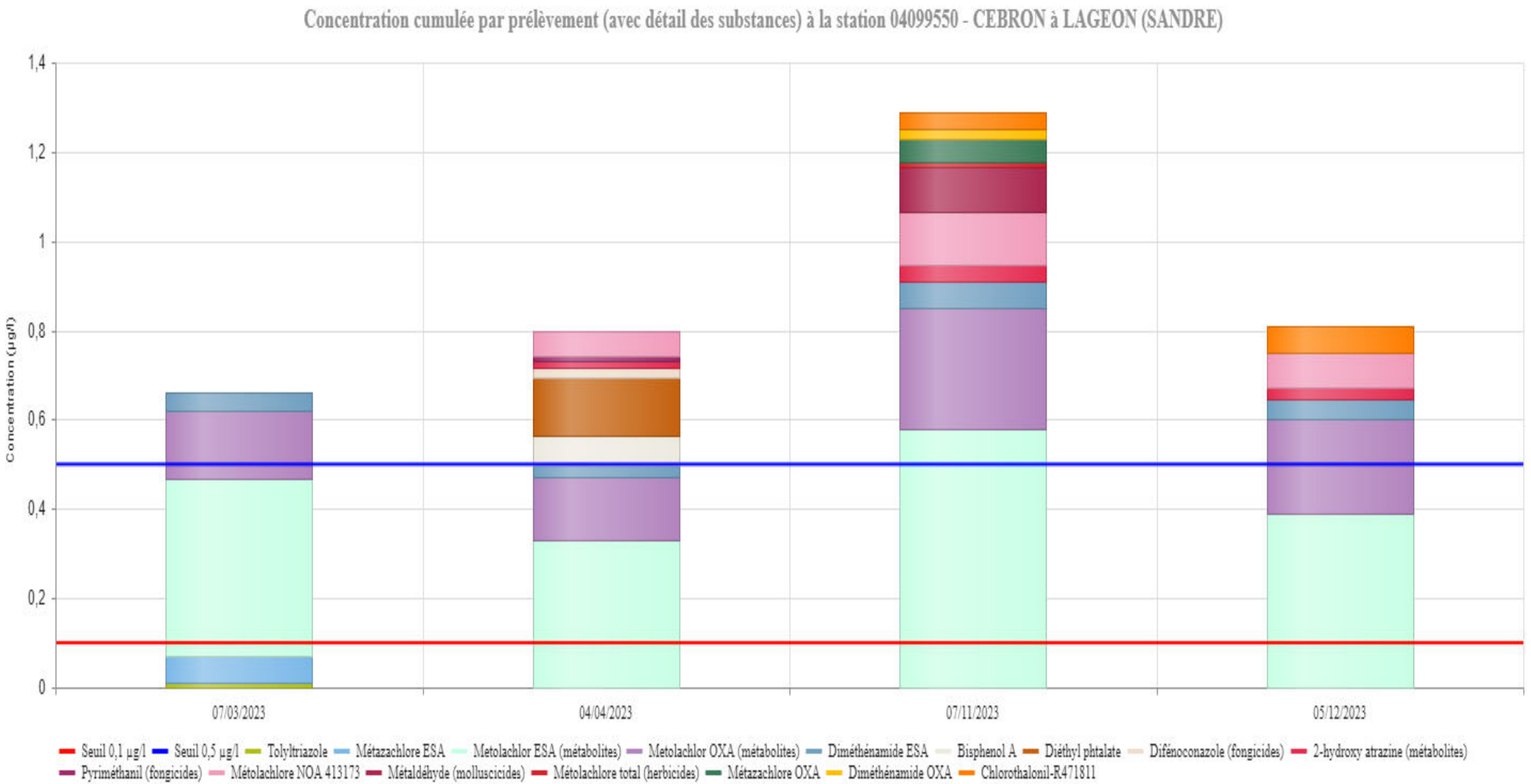

○ Les pesticides - à la prise d'eau brute en 2023 (13 molécules sur 240 recherchées)

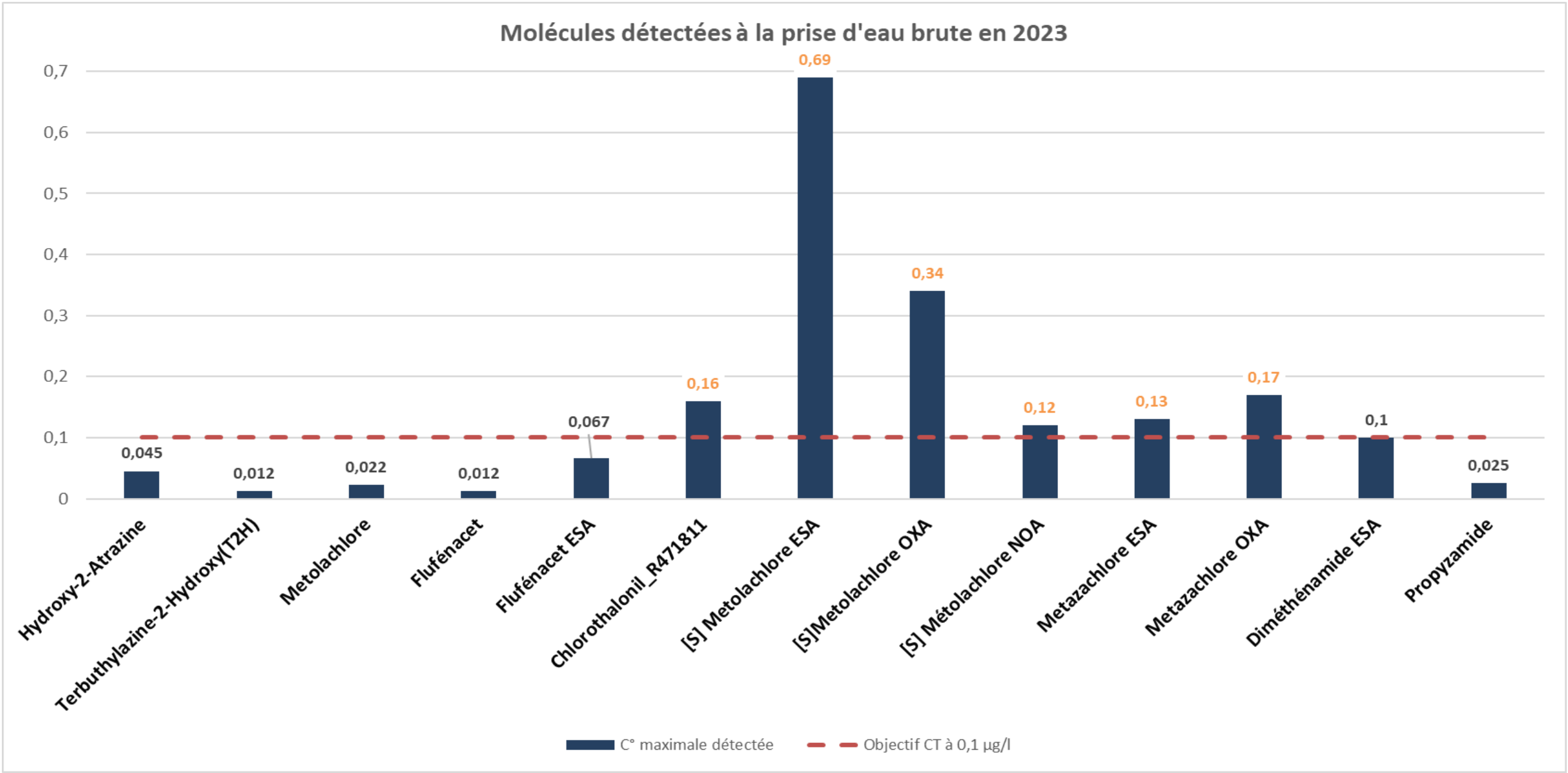

Les pesticides - à la prise d'eau brute en 2023 - fréquence de détection des 13 molécules)

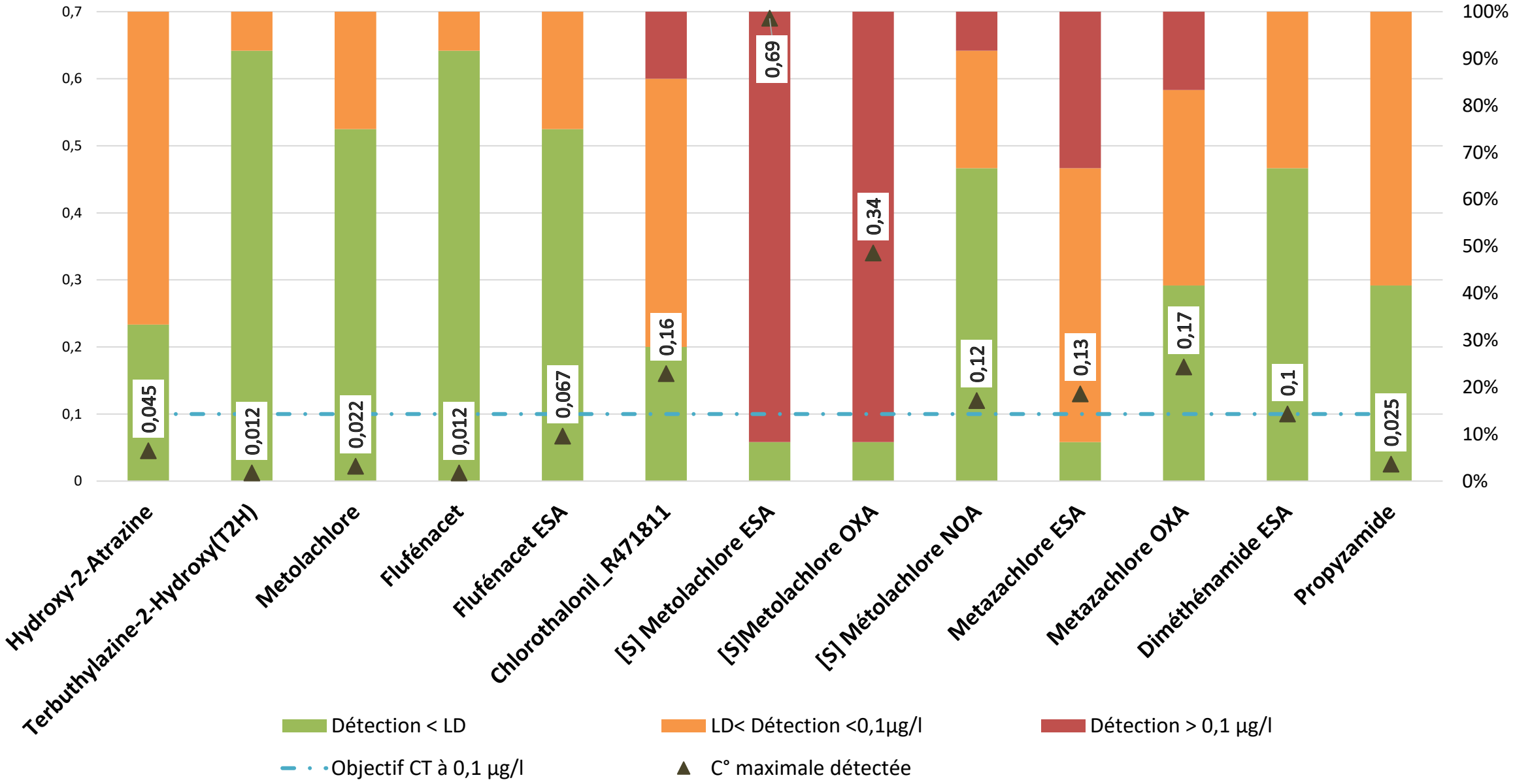

Indicateur de suivi du territoire

RPG 2022 non disponible

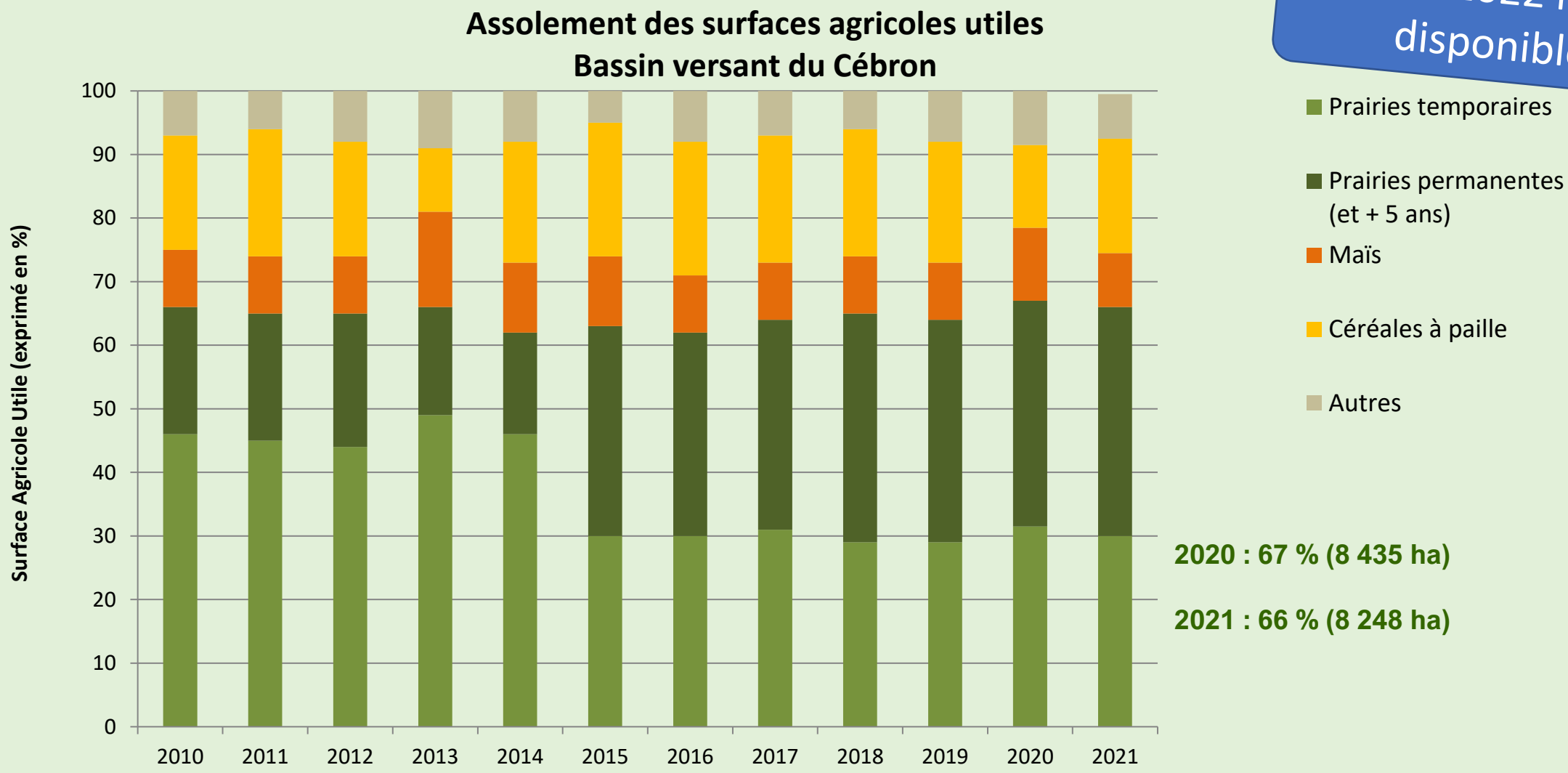

2020 : 67 % (8 435 ha)

2021 : 66 % (8 248 ha)

Evolution des parts de cultures annuelles, prairies permanentes et temporaires dans l'assolement

Enjeu 1

Couverture des sols

COUVERTURE DU SOL

Essai de couvert relai à Amailloux

Date journée technique : 27 septembre 2023

Matin : 12 BTS PA (Sicaudières) / 11 1e PV et 26 1e PA (MFR La Grange)

Après-midi : 12 participant.e.s

- Mélange du couvert : tournesol, sorgho fourrager, radis fourrager, phacélie et vesce pourpre (*Choix des espèces suggéré par Sarah Singla) ; fosse pédologique*
- *Bandes de couverts végétaux : mélange Souchet, Pasquier vgt'al, tournesol pur, féverole pure…*



Fosse pédologique, présentation du rouleau FACA, intervention sur le pâturage de couvert par les brebis





Bandes expérimentales de couvert mono espèces/multi espèces
Pour la pression des adventices



4 ha de couvert court : semis à la moisson – pâturage septembre/octobre – destruction octobre pour semis de céréales 9 T/MS



COUVERTURE DU SOL

Caravane de l'élevage herbager 2023

CUMA DEUX-SÈVRES
LA PUISSANCE DU GROUPE

2 agriculteurs participants

Thématique générale : « entretien des prairies »

- Sursemis de prairie,
- Matériel de clôture pour pâturage tournant
- Broyeur sous clôture

Thématique locale :

- Salle de traite mobile
- Annulation : aménagement de cours d'eau avec le SMVT → l'action passe au format individuel

3 dates :
17/10 au sud – St Martin de Bernegoue
18/10 au milieu – MAZIERES EN GATINE
19/10 au nord – Borcq sur Airvault







COUVERTURE DU SOL

Intervention Sarah Singla – agronome

Date journée technique : 23 novembre 2023
8 janvier 2024

Journée du 23/11/23 (en salle à la Chambre d'agriculture de Parthenay):

- Lot concours photo 2022 : formation complète

Réussir son semis sous couvert végétal
Et Adapter ses couverts végétaux à ses objectifs
→ **12 participants**



1e prix du concours photo 2022

Demi-Journée du 8 /01/24 :
→ 14 participants

Amendements basiques et organiques en agriculture / Nutrition des plantes, physiologie végétale et fertilité des sols / Engrais organiques : gestion et valorisation pour fertiliser les cultures



Couvert végétal conseillé par Sarah Singla : pâturage ovin

COUVERTURE DU SOL

Mise en place du cycle méteil (2023)

Couverture du sol

Réduction des intrants(pas de désherbage)

Autonomie : fourrage flexible selon la période de récolte

Variabilité des résultats → nécessité d'expérimenter

- Mélange de céréales et de protéagineux
- 5 ha par exploitation, parcelles sur le Cébron
  - *2023 : 5 exploitations*
- Organisation commune avec le SEVT

Méteil grain : *Féverole, Pois fourrager d'hiver, Triticale*

Méteil ensilage : *Féverole, Pois fourrager d'hiver, Vesce commune, Trèfle squarrosum, Triticale, Avoine Blanche*

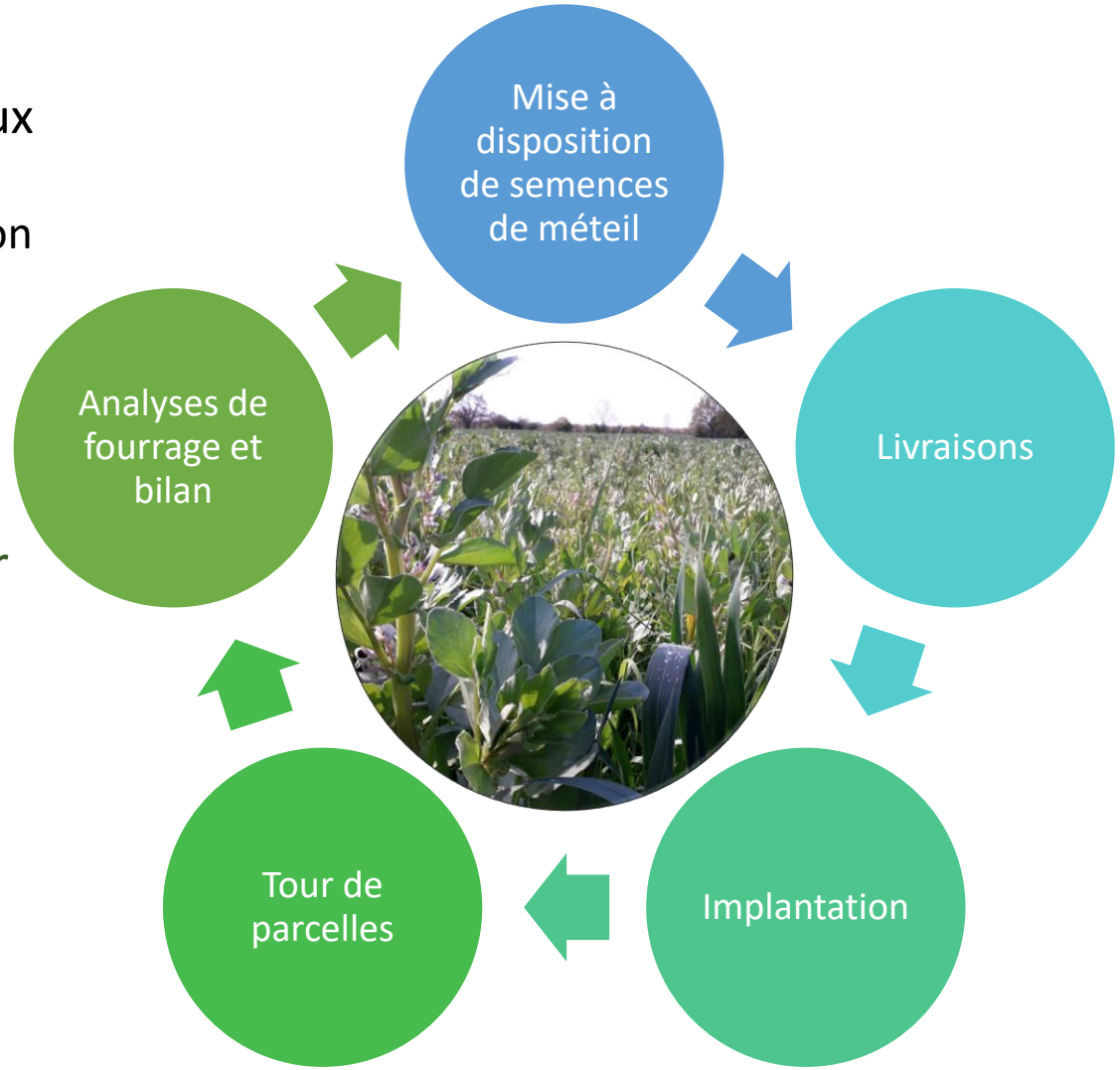

COUVERTURE DU SOL







Tour de parcelles méteils 2024 – Amailloux/Lhoumois

Date journée technique : 05 avril 2024

11 participant.e.s
Dont 7 exploitants

Visites de 6 parcelles ;

- Méteil ensilage
- Méteil grain
- Dérobé ray-grass – trèfle
- Suivi des cultures
- Retour sur les résultats d'analyses

Suites de l'action ;

Etendre à davantage de parcelles ?
Changement des mélanges ?
Choix : méteil ou autre culture d'intérêt pour l'eau ?
Analyse fourrage

COUVERTURE DU SOL

Programme 2024 :



Source photo : Facebook, Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou

Thorigné d'Anjou; 16 mai 2024 journée porte ouverte

- Restitution des travaux de recherche de ces 5 dernières années

Intervention nutrition animale, méteil :

- Intervenant Thorigné d'Anjou ?



Source photo : YouTube « Agroécologie Voyageuse podcast » : Pâturage Holistique en Sologne – L'été – Franck Baechler

Intervention Franck Baechler (Eleveur d'Angus et de brebis solognote en plein air et en Agriculture de conservation des sols) :

- Lot du 1e prix concours photo 2023
- Pâturage tournant dynamique, pâturage de couverts…
- Place de l'élevage en agriculture de conservation des sols

Groupe Dephy écophyto – Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres et de la Charente Maritime – FDCUMA 79

- Mélange pour couvert court d'été pâturé avant implantation des céréales
  - *Nicolas Courtois : Niger, phacélie, lin radis fourrager, radis chinois, fenugrec + sarrasin, tournesol + sorgho, tréflé d'Alexandrie… // Groupe Dephy : phacélie, vesce, radis fourrager, sorgho*
- Présentation des résultats aux étudiants et aux agriculteurs

Plateforme fourragère Elvea 79

- Mélanges prairiaux résistant à la sécheresse

COUVERTURE DU SOL

Projet de CUMA interbassin 79

- *Toutes les AAC Re-Sources 79*
  - *SEVT, SERTAD, SECO, NIORT AGGLO, 4B, SPL des Eaux du Cébron…*

- ***Projet en cours de montage***

2023 :

- Etablissement d'une liste de matériel commune :

Couverture du sol / Limitation du travail du sol/ Désherbage mécanique…

- Sondage des exploitations sur les différentes AAC pour consolider la liste ;

- Rédaction de la convention Syndicat d'eau – FDCUMA 79/ actuellement en relecture

- Herse étrille 12m
- Herse étrille 12 m + semoir + kit ebousage
- Semoir de sursemis Güttler
- Semoir semis direct 3 m à disques inclinés – 3 trémies
- Rouleau FACA 6m
- Houe rotative 6m
- Quad + système de pose de clôture mobile + x m de clôture
- Broyeur sous clôture
- Enrouleur/Dérouleur de bâche sur chargeur frontal ou automoteur
- Lamier ou Sécateur sur chargeur frontal ou automoteur
- Distributeur d'engrais pneumatique type DP 36 Kuhn
- Roto Etrille 12 m

- 2 mois sous terre en milieu de parcelles pour tester l'activité microbiologique du sol
- Restitution par J-P Scherer à l'Agrocampus de Venours dans une fosse pédologique



Bilan 2023 :
61 slip enterrés dans le 79
3 participants Cébron
Bilan 2024 :
2 Participants

Résultat dépendant des spécificités locales : faire venir un intervenant ?









Enterre ton slip

ACTION INDIVIDUELLE

Simulations technico-économique (2020-2023)

- *Analyse approfondie des données d'exploitation pour dégager des pistes d'amélioration*

4 demandes → 0 réalisée

Diagnostics d'exploitations (2020-2023)

- *Diagnostic global d'exploitation, description du système, points forts et pistes d'amélioration, projet… (Porte d'entrée de l'accompagnement individuel)*

48 demandes en 2023 → 35 diagnostics réalisés

	2023	2024	2025
Diagnostics (unité)	*(20)* 50	*(25)* 12	*(20)* 8

Accompagnement techniques individuels (2020-2023)

- *Organisation du pâturage, travail vers l'autonomie alimentaire, réduction de l'IFT, développement d'une stratégie de couvert, diversifications des ateliers…*

30 ATI demandés → 23 ATI réalisés

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

PAEC Cébron 2023 : 32 contrats

MAEC CLIMAT – Bien-être Animal – Autonomie Fourragère – Elevages d'herbivores – Niveau 3	Montant ha : 233 € Plafond : 12 000 €	25	4
MAEC CLIMAT – Bien-être Animal – Autonomie Fourragère – Elevages d'herbivores – Niveau 2	Montant ha : 177 € Plafond : 9 000 €	6	1
MAEC EAU - Gestion de la fertilisation - Couverture des sols - Réduction des herbicides – Niveau 2	Montant ha : 248 € Plafond : 12 000 €	0	1
MAEC BIODIVERSITE – Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage	Montant ha : 201 € Plafond : 15 000 €	1	0
MAEC BIODIVERSITE – Création de prairies	Montant ha : 358 € Plafond : //	0	0

MAEC CLIMAT – BIEN ÊTRE ANIMAL – AUTONOMIE FOURRAGERE – ELEVAGE D'HERBIVORE

	Montant/ ha	Plafond
Niveau 2	177 €/ha	9 000 €/ans
Niveau 3	233 €/ha	12 000 €/ha

SURF ÉLIGIBLE : TA, PP

1e ANNEE

- Taux de chargement maximal de 1,9 UGB/ ha de SFP
- Ne pas utiliser de produit phyto sur 90% des PP et 90 % des PT
  - *Prairie engagée*
- Bilan IFT annuel accompagné 3 ans sur 5
  - **IFT certifier via calculette du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire**
- Respecter équilibre de fertilisation azotée sur l'ensemble des parcelles engagées
  - **Vérifié sur la base du bilan prévisionnel qui doit être réalisé au plus tard le 31 mars**
- Part minimale de 15% de la SAU en PP
- Niveau 3 : Limiter les apports de fertilisants azotés minéraux sur prairies permanentes et temporaires engagées à 50 UN/ha/an

2e

A partir de la deuxième année : ne pas dépasser IFT de référence de l'année → Herbicide/ Hors Herbicides et Surfaces engagées / Surfaces non engagées

3e

- % Max de maïs ensilage dans la SFP
  - **Niveau 2 : 15 %**
  - **Niveau 3 : 10 %**
- Plafond annuel de consommation de concentrés
  - **• 800 Kg/UGB Bovine • 1 600 kg/ UGB Caprine**
  - **• 1 000 Kg/ UGB Ovine**
- % minimum surface en herbe sur la SAU
  - **Niveau 2 : 70 %**
  - **Niveau 3 : 75 %**

Rappel : ovin/caprin – de 1ans = 0 UGB

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Surfaces engagées en contrat agro-environnemental

Bassin Versant du Cébron

2023 : *3472,2* ha
Dont *3 120* ha sur le BV
2024 : *515* ha dont *342* sur le BV

Soit 27 % de la SAU du BV

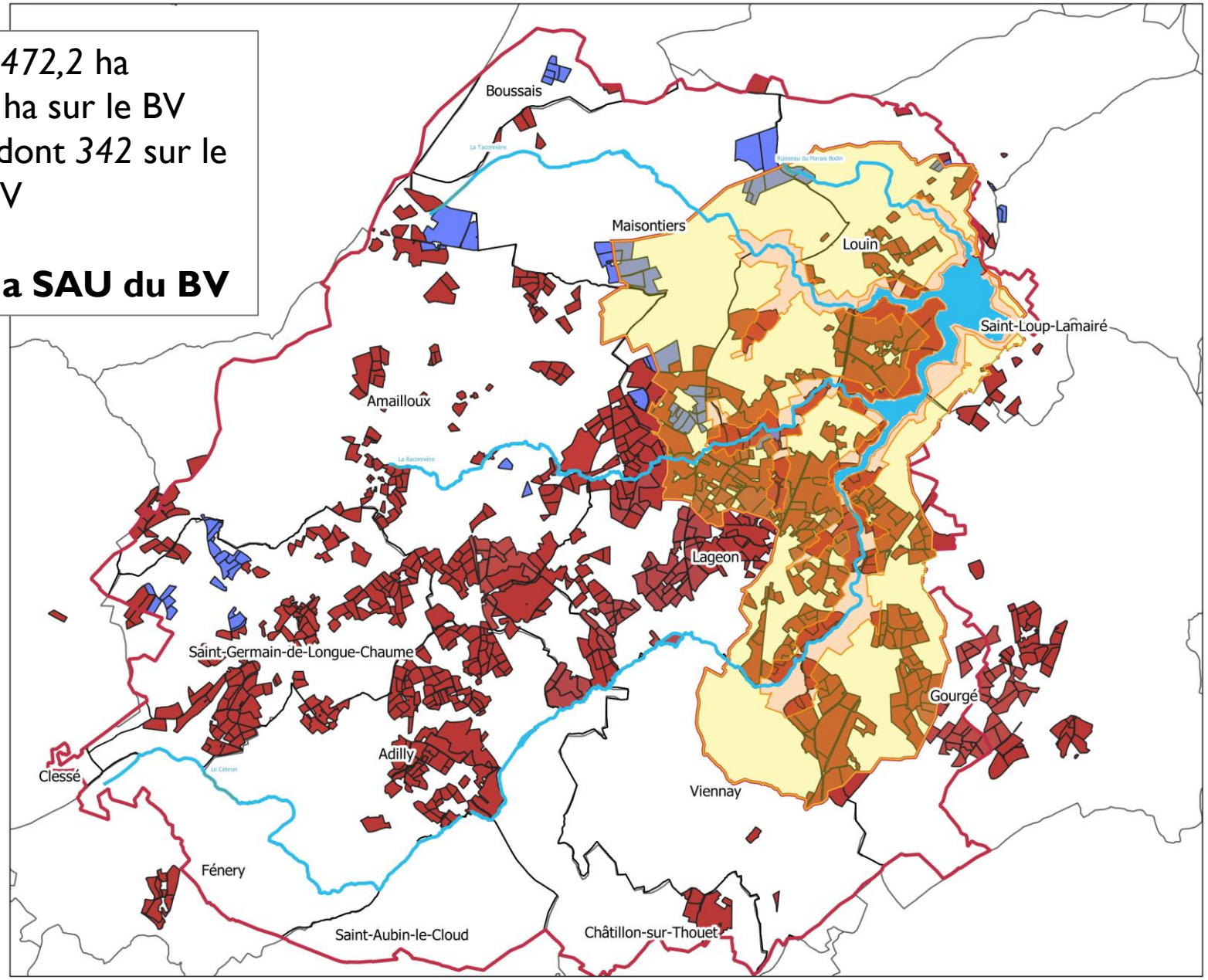

Données IGN - BD Topo - RPG 2021
Données SPL des Eaux du Cébron
Projection Lambert 93 (EPSG : 21543)

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

ENVELOPPE CAMPAGNE 2023

- Situation en juin 2023 : **17 exploitation sur 35** pour un budget de **1, 034 M€** pour le Cébron
  - *rallonge du budget de 2,3 M pour les PAEC Eau territoire AELB*

- Situation septembre 2023 : **23 exploitations sur 32** pour un budget de **1,6 M€** pour le Cébron

- Situation Avril 2024 : **Tout les dossiers demandé pour NA_CEBR à la PAC 2023 sont couverts.** Budget de **2 348 000 €** pour le Cébron
  - *Transfert des bilans IFT et point avec les exploitations « rattrapées »*

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

ENVELOPPE CAMPAGNE 2024

- Ouverture de l'AAP 2024 : *22 septembre* au *27 octobre 2023*

- Volonté de poursuivre l'ouverture du PAEC « NA_CEBR » : Même mesures. Ouverture sur l'ensemble du territoire.

Demande de 887 601 € = ***enveloppe obtenue***

Formation obligatoire des exploitations sélectionnées : FIN 2024/DEBUT 2025

- Contractualisant 2023/2024. Campagne de formation « Interbassin » : les absents pourrons bénéficier des formations des autres AAC

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

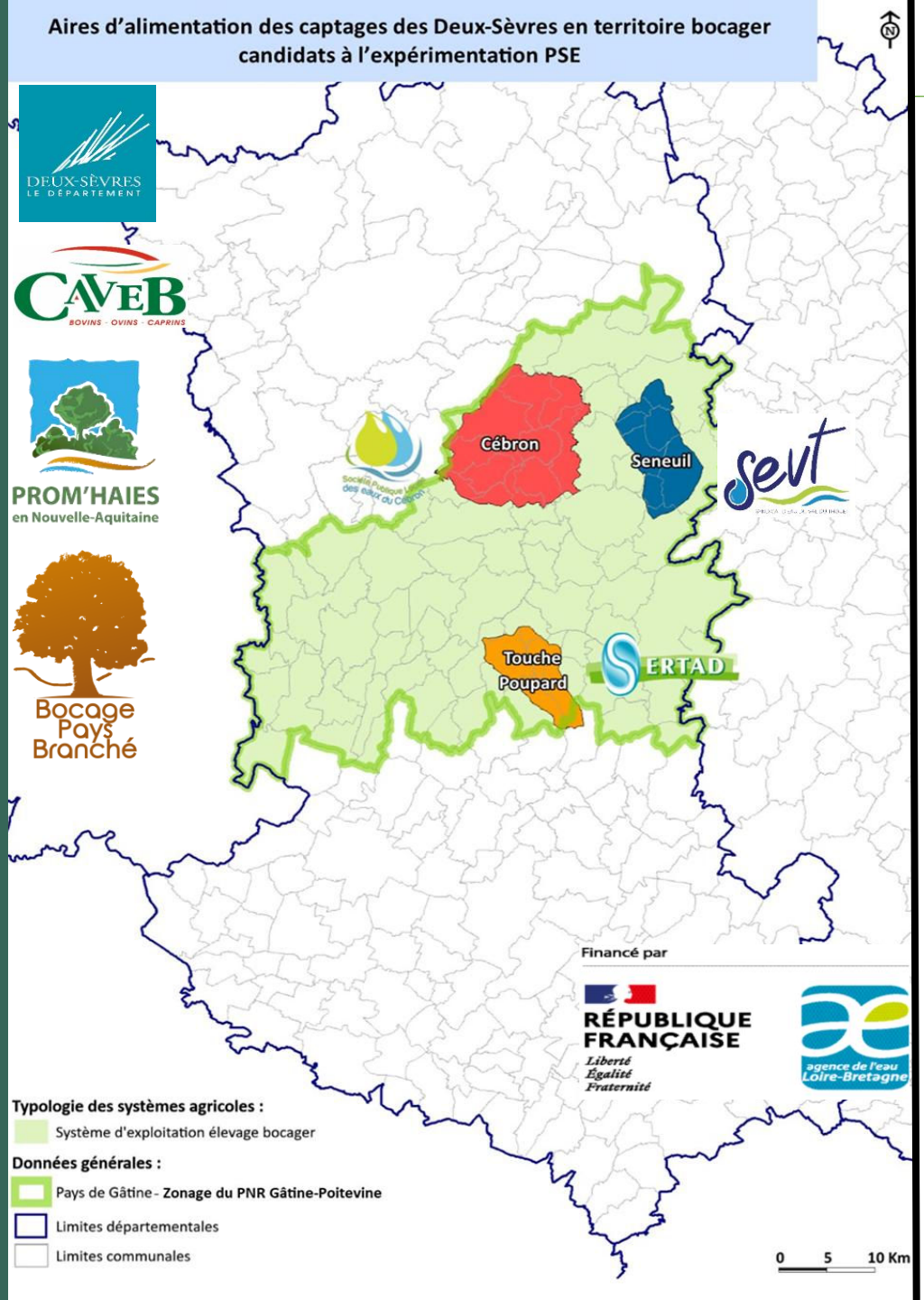

Paiements pour Services Environnementaux

- Contrat de 5 ans : convention signée entre le CD 79 et l'exploitation agricole
- Plafond d'aides : 60 000€ (application de la transparence GAEC jusqu'à 3 associés)
- Rémunération calculée à l'année selon la performance des indicateurs mesurant le service environnemental

Enveloppe PSE Gâtine : 1 884 000 €
Montant des contrats : 1 260 997 €

17 exploitation en PSE : 5 sur la zone Cébron

- 755,84 ha dans le bassin sur 909,9 engagés soit 83%

20% de SAU (ou 10 ha) en AAC
10 UGB
30% d'herbe
Pas d'aide CAB-MAB/MAEC

- Instruction de la 2er année fin 2023, second paiement début 2024
- Contrôle d'une exploitation de la Touche-Poupard février 2024
- Instruction de la 3e année en cours

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

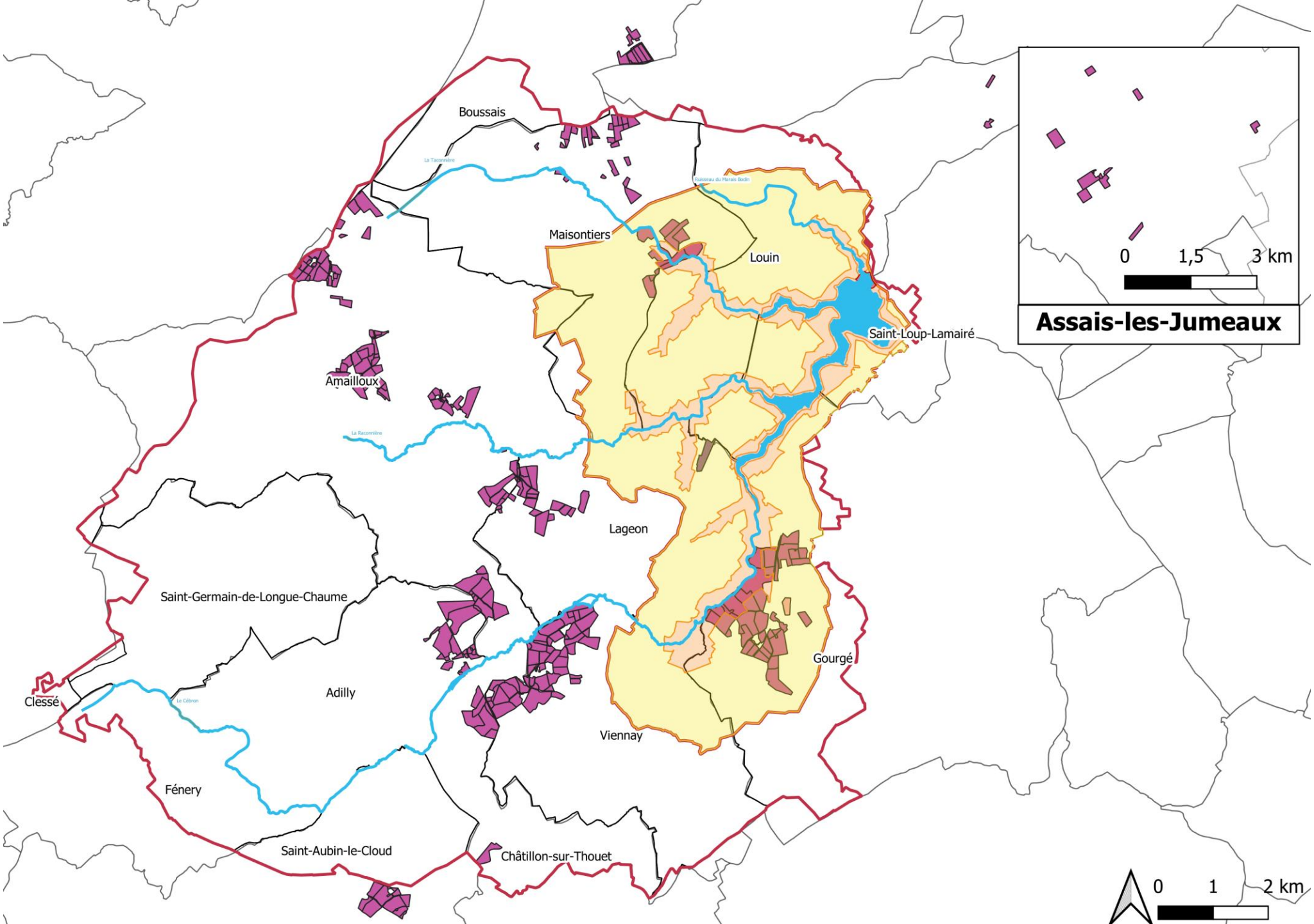

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Paiements pour Services Environnementaux

- 2 ans pour souscrire au **label haie**
  - *Pré-audits juin 2023*
  - *Audits CERTIS décembre 2023 – février 2024.*

  *Cébron : **Les 5 exploitations ont été labellisées en décembre 2023***





27 novembre 2023 :
- Formation pré-labellisation ; déroulé de la procédure, questions sur les pratiques, cohérence entretiens communes
- *9 exploitants et une commune*



- Partenariat Prom'haie – Bocage Pays Branché :
  - *Suivis des exploitations en PSE*
  - *Assistance à l'entretien des haies selon les exigences du Label (Conseils aux exploitations, suivis des cas d'incendies…)*

Label Haie

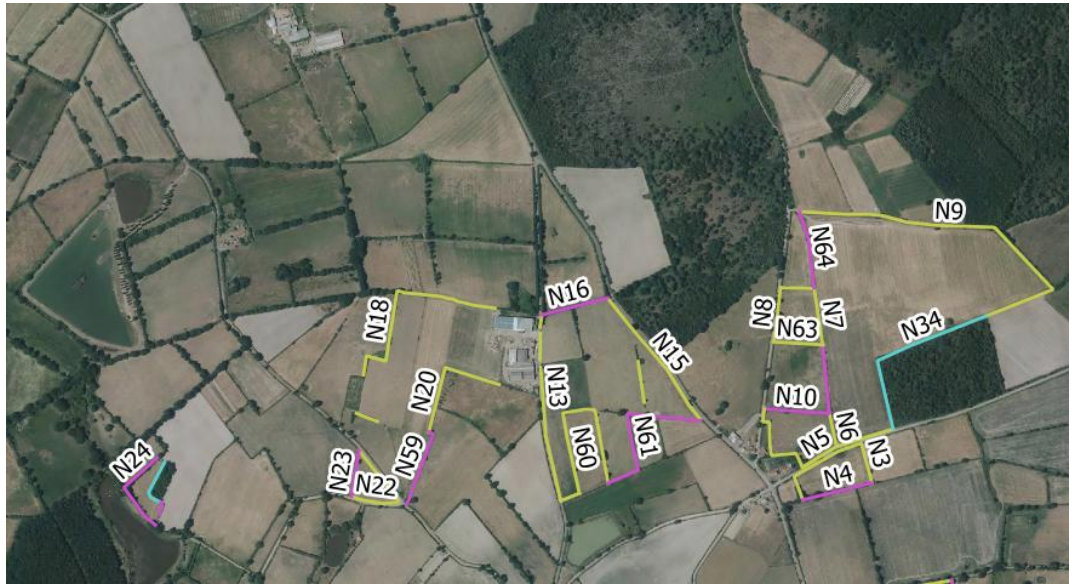

Exemple de cartographie des haies en gestion/non gestion

Des haies pérennes, en bon état écologique et à la maille fonctionnelle grâce au réapprentissage des pratiques de gestion adaptées

Du bois durable, local et éthique grâce à une filière contrôlée de la haie à la chaufferie

Source photo : Présentation, AFAC Agroforesterie

- Cahier des charges « Gestion » et « Distribution » : Uniquement Gestion dans le cadre du PSE
- Contrôle par un organisme externes, aussi en charge des audits : CERTIS
- Montée des exigences progressives sur 3 niveaux sur 10 ans. Seul le niveau 1 Obligatoire pour le PSE Gâtine.

Label Haie : quelques critéres



- **Favoriser la repousse** de la haie après exploitation en **empêchant l'abroutissement** par les animaux domestiques.
- Pas de désherbage chimique



- **Pas de brûlis** des rémanents issus des coupes ou d'écobuage de la haie et du talus depuis l'engagement



- Ne pas tailler en dessous de 1m de haut et de 1m de large et **ne tailler que les repousses de l'année**.

- Réaliser une **coupe au plus près du sol** (haut-jet, cépée d'arbres et d'arbustes)**.**

- **Assurer une étanchéité** après les coupes

(sans éclatement, **sans mâchonnage** de la souche ou de la tête et sans entaille du tronc ou des branches).

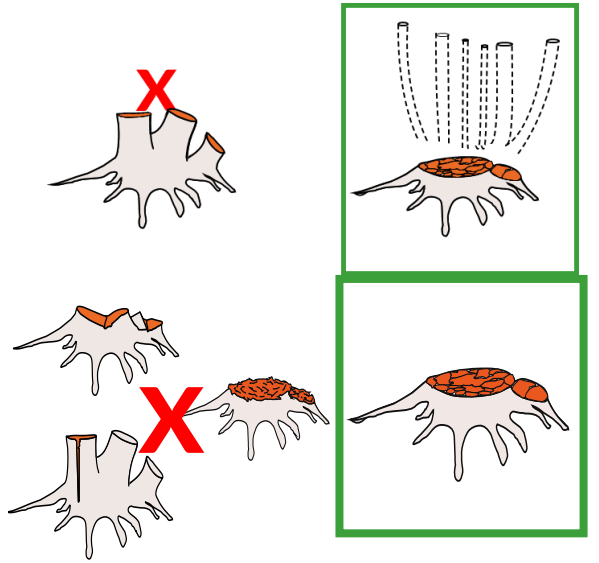

Enjeu 2

Équilibre de la fertilisation phosphorée

Quelles actions pour réduire l'accès au phosphore?

Sur le bassin : Réduire les sources de phosphore mais aussi limiter son transfert et sa mise en disponibilité sous des formes dissoutes.. Des actions engagées depuis près de 20 ans

-amélioration du rejet des stations d'épuration (traitement de déphosphatation, zone de rejet végétalisée),

-mise en œuvre de moyens de régulation en amont de la masse d'eau (bandes enherbées ou zones de dissipation)

-optimisation des fertilisations, couverture végétale hivernale



Prélagune et marais filtrant
Image Le Soleil

Les actions engagées depuis 20 ans pour réduire les flux de phosphore

-amélioration du rejet des stations d'épuration (traitement de déphosphatation, zone de rejet végétalisée),

1 unité de déphosphatation à Viennay

Une mise en conformité progressive des ANC, spécifiquement dans les périmètres de protection rapprochés

-mise en œuvre de moyens de régulation en amont de la masse d'eau :

- Bandes enherbées de 10 mètres
- 95% des ruisseaux bordés par des prairies
- 67% de la SAU en prairie (dont 30% de prairies temporaires intégrées dans un assolement, donc « retournables »)
- Des investigations/travaux depuis 2019 avec le SMVT pour mettre en défend les berges dégradées (limiter l'érosion des berges)

Les actions engagées depuis 20 ans pour réduire les flux de phosphore

-Contrôler, réduire la fertilisation phosphorée

- Diagnostics, bilan permettant de quantifier les sites excédentaires
- Limitation de la fertilisation à 50 kg/ha en périmètres rapprochés,
- Le contrôle des installations de bâtiments de volailles avec exigence d'export des productions de fumiers

Aucun contrôle possible sur les produits compostés « importés »

-Couverture végétale : Actions Re-Sources pour valoriser la mise en place, le suivi des couverts hivernaux et les « associations-méteils » pour orienter l'agriculture vers des couvertures permanentes de sols..telle une forêt..

Enjeu 3

Protéger les zones sensibles en PPR et en bordure de cours d’eau

PROTECTION ZONES SENSIBLES

Restaurer berges et ripisylves dégradées
SMVT et SPL Cébron partenaires


Passerelle bétail (Le Marais Bodin, Louin - 79)


Pompe à nez (Adilly -79)


Passage à gué (Lageon - 79)


Descente aménagée (Amailloux - 79)

→ Poursuivre l'action de mise en défend selon opportunités lors du diagnostic d'affluents du Cébron, Raconnière, Taconnière / selon contacts exploitants

→ SPL Cébron signataire du CT Thouet 2024-2026

PROTECTION ZONES SENSIBLES

Restaurer berges et ripisylves dégradées
SMVT et SPL Cébron partenaires

Secteur Jussay/Coussote sélectionné comme prioritaire pour 2024

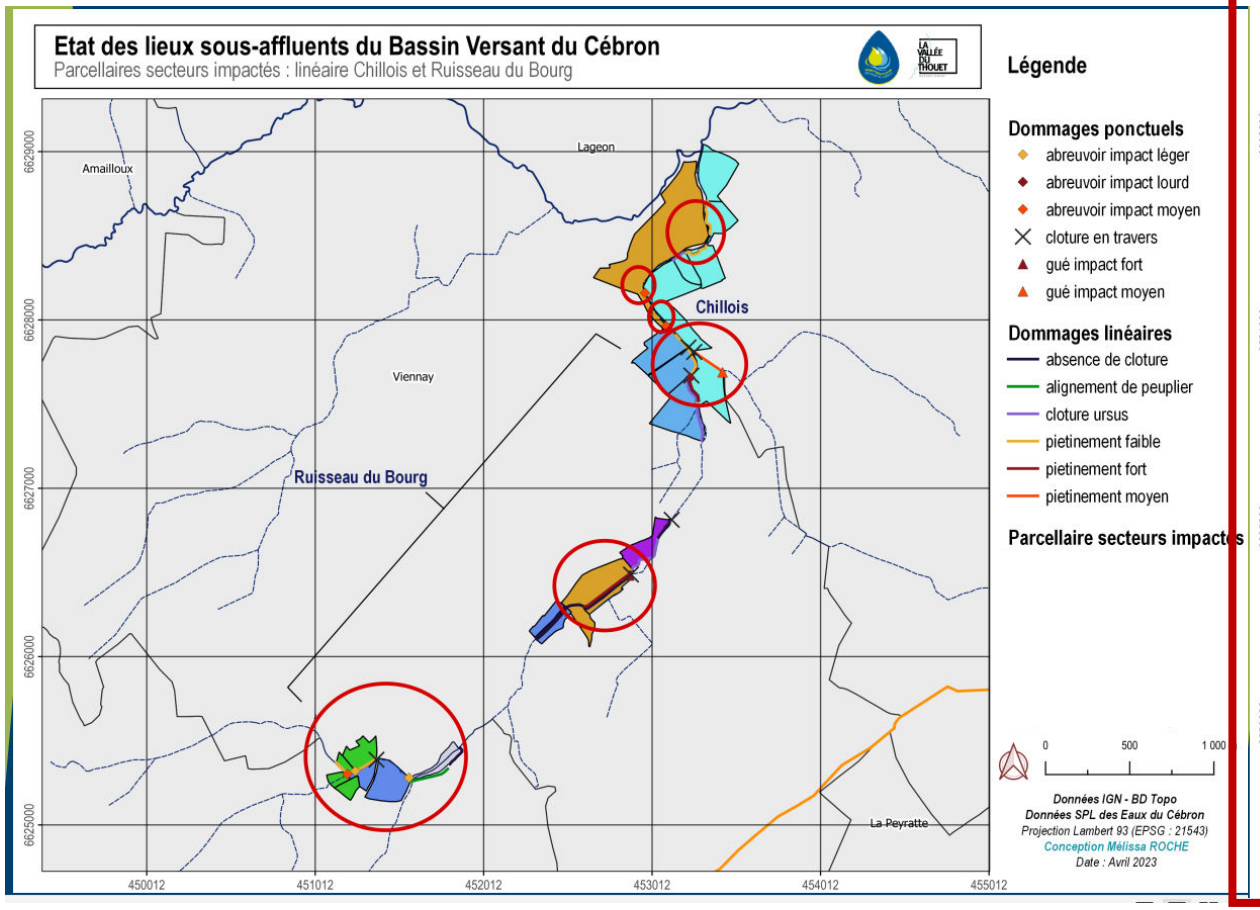

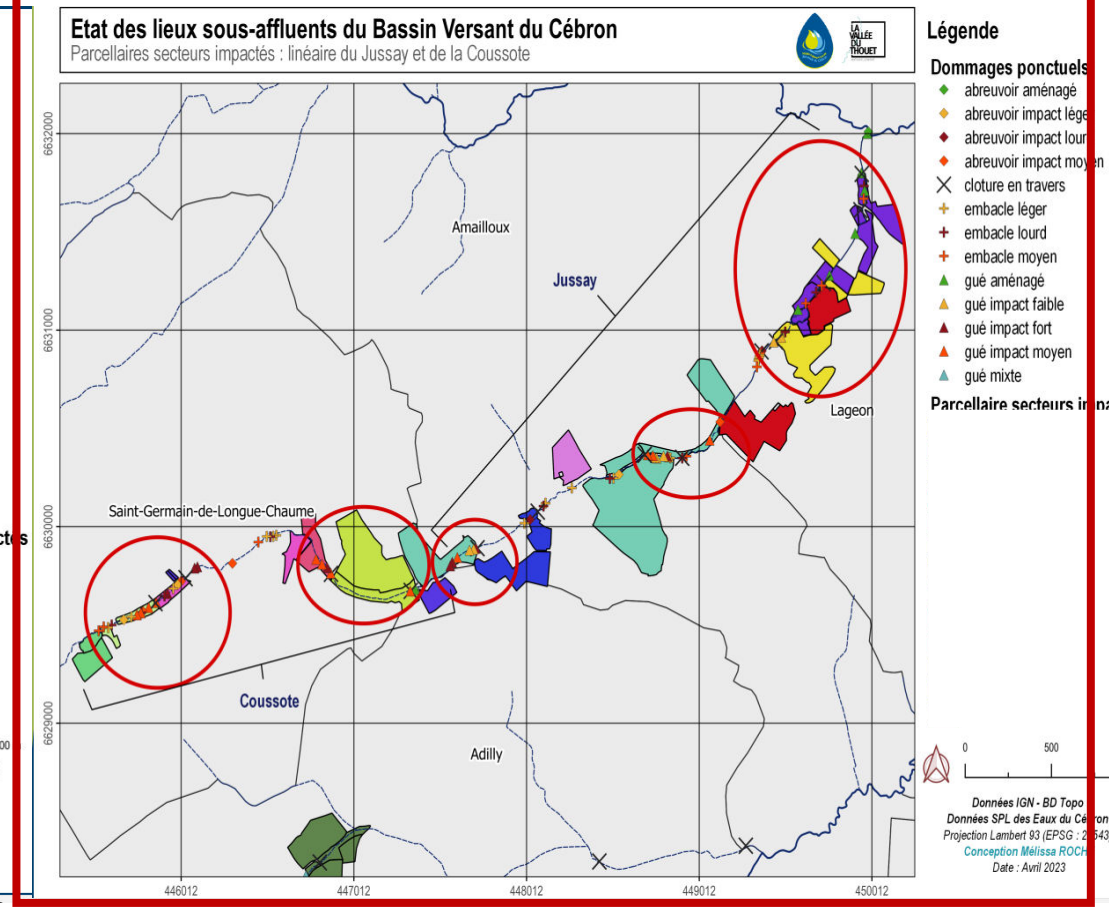

Le SMVT identifie les dégradations, les hiérarchise
La SPL du Cébron identifie les éleveurs/propriétaires et analyse l'opportunité

PROTECTION ZONES SENSIBLES

Restaurer berges et ripisylves dégradées SMVT et SPL Cébron partenaires

Programme de travaux 2024





Jussay/coussote

- Visites des parcelles de deux exploitations
- Une exploitation contactée car intéressée par le programme de travaux

Cébron

Prévisionnels de travaux signé au printemps, travaux prévu octobre 2024

Retours sur les travaux 2019/2022





- Visites terrain des parcelles ayant bénéficié des aménagements :
  entretiens des équipements / Retours exploitants

- 3 exploitations 2024 : 1ere exploitation visitée en février 2024

PROTECTION ZONES SENSIBLES

Animation Foncière

Objectif : Mise en œuvre des actions de la stratégie foncière

Animation/Suivi zonage de Préemption (Espace Naturel Sensible; 400 ha)

Accompagnement, suivi des baux ruraux (BRCE)

Inscrit au contrat 2020/2022 : 60 ha
Bilan acquisitions 2020-2022 : 22 ha

Lots de parcelle en BRCE	Surfaces en ha
Gourgé	18,3 ha
Saint Loup Lamairé	31,4 ha
Louin	14,1 ha
Lageon	16,1 ha
Viennay	22 ha

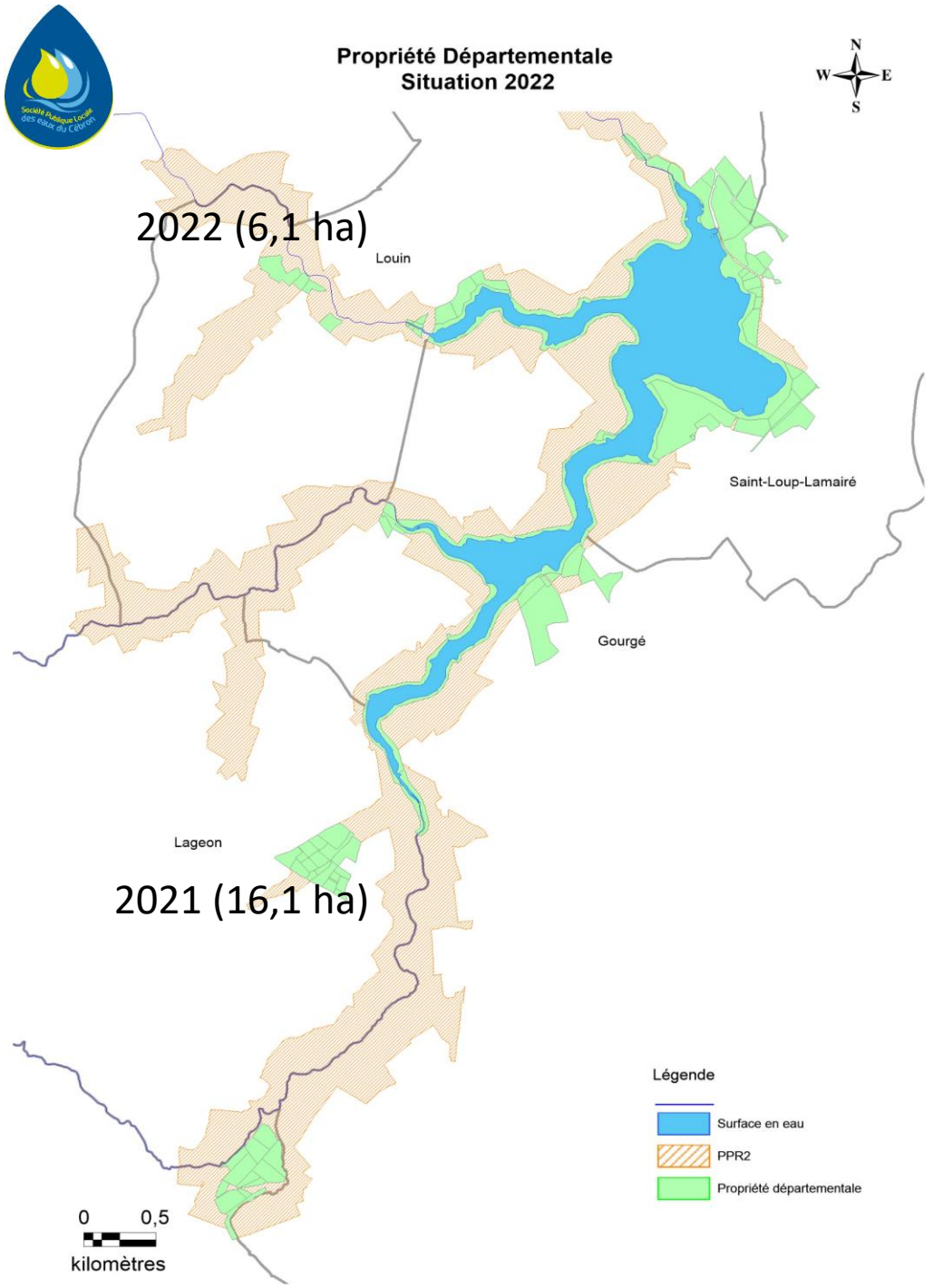

PROTECTION ZONES SENSIBLES

Animation Foncière

Objectif : Mise en œuvre des actions de la stratégie foncière

Animation/Suivi zonage de Préemption (Espace Naturel Sensible; 400 ha)

2023 : état des lieux et bilan d'un bail à l'issue des 9 ans

Rappel des clauses principales du bail environnemental :

-**Maintien du couvert prairial** (1 seul retournement tous les 5 ans)
-**Absence de désherbage chimique** (à l'exception d'espèces envahissantes)
-**Entretien des éléments paysagers** et des clôtures
-Valorisation des surfaces par **fauche ou pâturage**
-**Fertilisation organique** uniquement

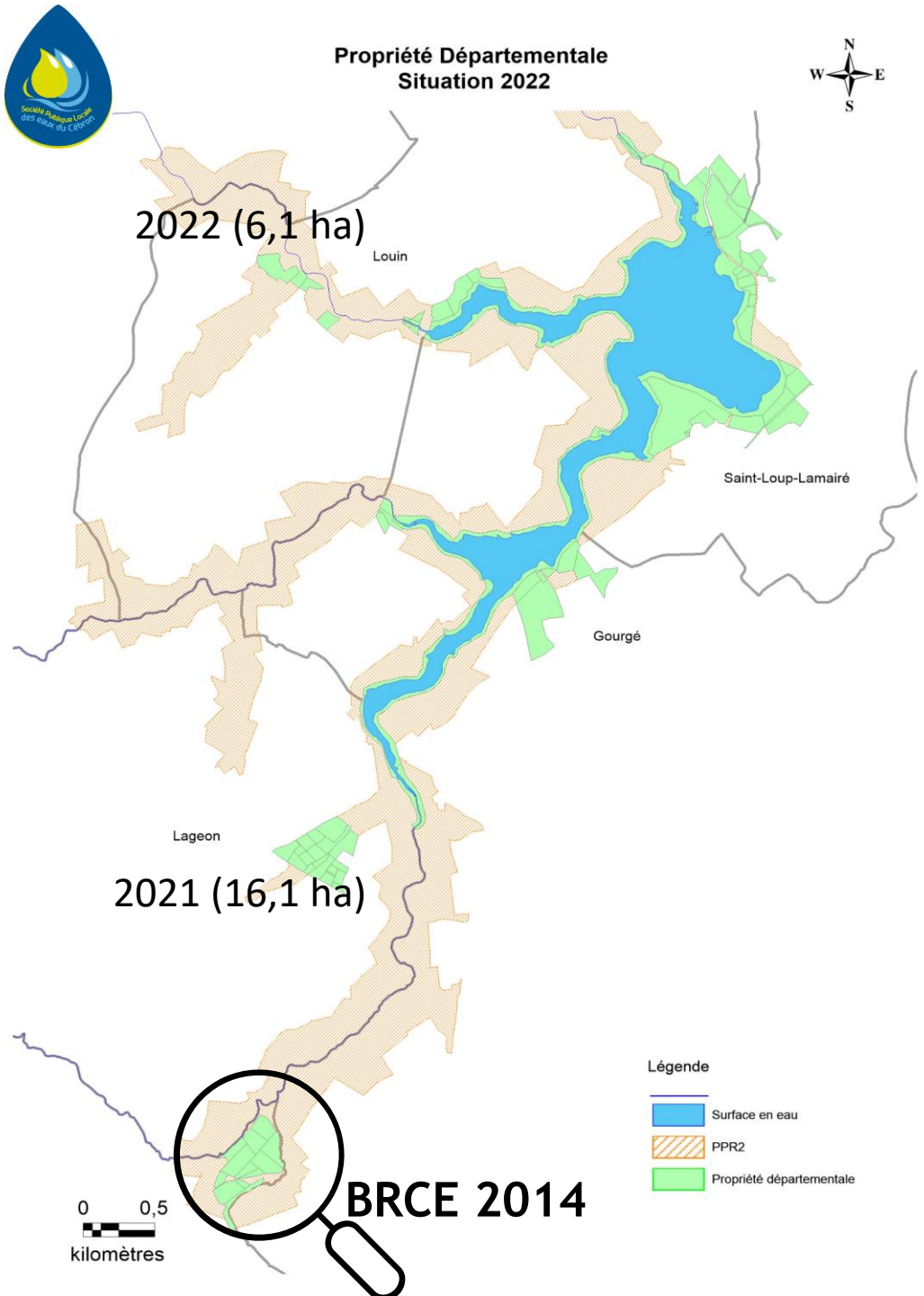

Actions transversales

FILIÉRE

Journée Bio interbassin

13 octobre 2023
Villiers-sur-Chizé
Environs 10 participants

- Matinée Colza :
  - Visites de parcelles, point filières, retours d'expérimentation
- Après-midi :
  - Ateliers de réflexion sur les problématiques d'exploitation entre exploitant.e.s

→ **2024 : Poursuite de l'action sur Vivier/courance**

AGROBIO DEUX-SÈVRES

BIO NOUVELLE -AQUITAINE






COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Mon père avait 3 vaches : Compagnie mouton major

- Accueil Re-Sources, bar à eau, et dégustation de produis locaux avec « Le Grimoire »
- Seul en scène : histoire d'un comédien dont le père était agriculteur
- 2 représentations (8 et 9 mai 2023) au Vieux Vouhé: plus de 100 personnes par soir

Road Trip Rural – La Trouée : Compagnie « Le Compost »

- Récit théâtre sur la place des femmes dans l'agriculture, fabrique des paysages, fierté du monde rural…) ;
- Représentation prévue pour les 4 et 5 juin 2024
- Débat en amont du spectacle avant la 1e présentation
- Dégustation de produit locaux









COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Participation au salon de l'élevage de Parthenay : 22 au 24 septembre 2023

- Vendredi : accueil des scolaires.
- Samedi-Dimanche : bar à eau, maquettes, présentation des programmes Re-Source et des plaquettes élevages auprès du grand public…



Atelier B : Chemin de l'eau ; du captage au robinet

Atelier A : Qu'est-ce qu'un bassin versant ? Intérêt de l'élevage herbager pour la qualité de l'eau ?



COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Ambiance'terre : 21 au 22 septembre 2024

- Parc des expositions de Noron – Niort
- Salon de l'agriculture des Deux-Sèvres
- En cours d'organisation
  - Accueil scolaire vendredi ? Stand Re-Source ?



Source photo : Facebook, Ambiance Terre

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Projet de communication

- Prise de vue de film terminées : phase de montage

- Projet de carte interactive relevant plusieurs points d'intérêts:
  - Barrage/Usine
  - Assainissement
  - Couvert végétaux
  - Prairies….



Source photo : Maquette de la carte – Tabula Rasa

Les signataires agricoles du contrat :

ReSources

CAVEB – BOVINS · OVINS · CAPRINS

ELVEA79 – Eleveurs et acheteurs associés

Ocealia – UNE AGRICULTURE D'AVANCE

TERRENA – LA NOUVELLE AGRICULTURE

Nouveau signataire

SAGE THOUET – Deux-Sèvres • Vienne • Maine-et-Loire

AGRICULTURES & TERRITOIRES – CHAMBRE D'AGRICULTURE DEUX-SÈVRES

FRAB NOUVELLE-AQUITAINE

NÉGOCE AGRICOLE CENTRE - ATLANTIQUE

CERFRANCE – entreprendre, ensemble

Nouveau signataire

Les Collectivités partenaires

LA VALLÉE DU THOUET – NATURELLEMENT

Pays de Gâtine Parthenay

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA GATINE

AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

oglo – BOCAGE BRESSUIRAIS

Les partenaires techniques

Bocage Pays Branché

CUMA DEUX-SÈVRES – LA PUISSANCE DU GROUPE

gtv79 – GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DES DEUX-SÈVRES

PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

Les partenaires financiers :

Financé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

DEUX SÈVRES LE DÉPARTEMENT 79